Securing Economic Renewal

The Budget Speech

Delivered in the House of Commons
by the Honourable Michael H. Wilson

May 23, 1985

Canada

Securing Economic Renewal

The Budget Speech

Delivered in the House of Commons
by the Honourable Michael H. Wilson
Minister of Finance
Member of Parliament for Etobicoke Centre
May 23, 1985

Department of Finance Canada
Ministère des Finances Canada

Table of Contents

Introduction 1
Working Together 1
A Record of Action 2
Economic Outlook 3

Securing Economic Renewal 5
Encouraging Private Initiative 6
Improving Government Effectiveness 9
Better Government Management 9
More Effective Economic Programs 11
More Effective Social and Cultural Programs 12
Child Benefits 12
Improved Pensions 13
Support for the Disabled 14
Cultural Measures 14
Voluntary Sector 14
Improving Tax Fairness 14
Improving the Budget Process 15
Controlling the National Debt 15

Balance and Impacts 20

Conclusion 21

Table – Summary of the Fiscal Impact of Discretionary Changes Since September 23

List of Budget Measures 24

Introduction

On September 4, Canadians voted for a new approach to Canada's problems and potential. They voted not only for a change in policies. They voted for a new approach to making public policy. In doing so, they opened the way for a fresh start, based on national reconciliation and economic renewal.

Two months later, on November 8, we charted a course of action to create growth, jobs and opportunities. I set out our guiding principles and new policy directions in an Agenda for Economic Renewal. We pledged to consult before we acted. And we pledged to act fairly.

Today, I am putting before this House and the Canadian people a budget of opportunity. A budget to encourage private initiative. A budget to build growth and lasting jobs for Canadians.

This budget is designed to produce more efficient and more effective government. It contains the tough measures necessary to reduce the deficit.

The actions I am proposing are realistic, effective and fair. They represent a fundamental break with the past. For too long, government decided what is best for Canadians. Government set priorities, directed activity and subsidized effort. My budget calls for Canadians, not government, to choose what is best for Canada. And it challenges Canadians by rewarding success, not subsidizing effort.

The actions in this budget are consistent with the urgent priorities for international economic renewal affirmed by the leaders of the major industrial nations at the Bonn Summit. At home and in concert with our international partners, we are working to free up the entrepreneurial spirit of our citizens, to remove obstacles to productive growth, to lower barriers to international trade, to control and reduce high deficits, and to let the dynamism of our renewed economies produce jobs and opportunities for all.

Working Together

Step by step, we have been building a clear and growing sense of harmony and purpose with our international trading partners and among all Canadians.

Since November, my colleagues and I have spoken with and listened to people from all parts of Canada. The National Economic Conference, chaired by the Prime Minister, brought Canadians together in a unique and historic forum to discuss with each other, and with government, how to achieve our shared objectives.

My colleagues and I are grateful for the enthusiastic and positive response we have had from Canadians across the country. I have personally benefited from the most extensive round of pre-budget consultations ever held. These have had an important influence on this budget.

Canadians recognize that, in this uncertain world, we must work together with patience and determination to secure economic renewal. The Prime Minister has carried this message consistently, vigorously and unceasingly – to labour leaders and business leaders; to the provincial First Ministers at the Regina Conference last February; to the National Economic Conference; to President Reagan at the Quebec Summit in March; and to the leaders of our major trading partners at the Bonn Economic Summit.

And working together, we have made progress.

We have achieved a measure of federal-provincial harmony absent for many years. We have brought a new spirit of co-operation to government relations with business, with labour and with other groups. We have restored Canada-United States relations to the status worthy of two sovereign nations who are not only close neighbours but who share similar goals and ideals. And we have refurbished Canada's image around the world as a secure and reliable partner. We have begun, at home and abroad, a process of reconciliation and rejuvenation.

A Record of Action

We can point with pride to our record of action in the past eight months. Consider some of these achievements:

The Minister of Employment and Immigration is implementing a series of employment and training initiatives with the full support and co-operation of provincial governments and groups in the private sector. I will be committing additional funds to support these programs.

The Minister of Regional Industrial Expansion has moved to establish Investment Canada in place of the Foreign Investment Review Agency. This has already provided a clear signal to investors around the world that Canada is once again "open for business".

The Minister of Energy, Mines and Resources has concluded energy accords with both Newfoundland and the western producing provinces. These historic agreements mark an end to a decade of federal-provincial bitterness and lost opportunity for Canada. They signal a new beginning that will benefit Canadians in all regions of this country.

We are acting vigorously to support our ability to excel as a trading nation. The Minister for International Trade is seeking the views of Canadians on how best to secure access to our traditional markets and expand our trade.

The Minister of the Environment, working with her provincial counterparts and the private sector, has made significant progress in the fight against acid rain.

The President of the Treasury Board has announced a new deal and a fair deal with the public service unions: a deal that among other things proposes to remove taxpayer subsidies from the financing of public service pensions by establishing the plan on a sound financial basis.

The Minister of State for Finance has proposed far-reaching and comprehensive reforms to the rules governing financial institutions in Canada. These proposals will promote competition, increase the availability of business financing and strengthen consumer protection.

We have extended eligibility for the spouses' allowance for the elderly to an additional 85,000 low-income widows and widowers. We have embraced the concept of employment equity that Judge Abella recommended to provide women and minority groups a fair chance at realizing their full potential. We have made progress in advancing the hopes and aspirations of aboriginal peoples and in eliminating discrimination under the Indian Act.

We are moving to modernize the Criminal Code and the divorce laws. And we have initiated a long-overdue study of Canadian broadcasting policy, a vital element of our cultural sovereignty.

In all these areas, and in others, we have consulted, we have listened and we have acted. Today, it is time to take further actions to secure our future.

Economic Outlook

The outlook for sustained and balanced growth in the world economy is better than it has been in years. But that optimism must be tempered by certain realities. There are signs that the American economy is slowing. High deficits continue to put pressure on interest rates worldwide. Protectionist pressures threaten the open trading system that has done so much to increase world prosperity.

In Canada, our economy grew strongly in 1984. Real growth was 4.7 per cent, the highest since 1976. Inflation averaged 4.4 per cent, the lowest since 1971. Inflation has since fallen below 4 per cent.

Interest rates have declined. The prime rate is below 11 per cent for the first time since 1978. Mortgage rates have declined substantially. Longer-term mortgages are beginning to appear – a sign of growing confidence.

Investment is expected to expand strongly this year. I expect that inflation will continue to be subdued through 1985 and beyond; real economic activity will likely expand by more than 3 per cent this year – about the same as the average for the major industrial nations.

Our recent performance and immediate prospects are encouraging. More than 200,000 jobs have been created since this government took office; the recorded increase in employment last month was the highest in five years. This is very positive, but it is still not good enough. The unemployment rate has recently fallen

but remains just below 11 per cent. There are still close to 1.4 million Canadians unable to find work. We can, we must, and we will do better.

The federal government has accepted the responsibility to lead the way in meeting this challenge. But this is more than just a challenge for the government. What is needed is a national effort by the people of Canada. Everyone must participate.

Working together, we can build new confidence in the future of this country. Confidence is rising. It shows in higher consumer spending and growing business investment plans. Our job is to reinforce that confidence through our actions in this budget and to encourage Canadians to accept the challenge of economic renewal.

Securing Economic Renewal

To meet this challenge, I will be proposing a large number of measures in this budget – too many to mention all of them or to provide full details in this speech. Additional information is contained in the Budget Papers I am tabling today. I encourage Honourable Members and others to refer to this material.

The actions I am proposing are consistent with the comprehensive economic strategy that we set out last November. They are designed to deal with the two major problems facing Canada today: high unemployment and our spiralling national debt. High deficits constrain our ability to promote growth and create jobs. High unemployment in turn contributes to even higher deficits.

This budget addresses the vicious circle of unemployment and debt with a range of measures carefully balanced to support economic renewal now and into the future.

We confronted a major problem of rising deficits when we took office last September. This year, in the absence of any action by the government, the deficit would have risen to more than $38 billion. The actions taken in this budget, together with those introduced in November, will reduce this year's deficit by $4.4 billion to $33.8 billion. Next year, the deficit would have been over $40 billion. Our actions will reduce that deficit by more than $8 billion to a level of $32.7 billion.

I believe that larger reductions at this time would not be prudent in light of current economic conditions. Instead, I am proposing actions which control the deficit now while ensuring that significant reductions will occur over the balance of the decade.

I am implementing a clear and realistic medium-term plan to control our debt. That plan requires tough actions to be taken now. There will be expenditure reductions and tax increases. The impact of these actions, and those taken in November, will continue to grow. Our actions will directly reduce the annual deficit at the end of the decade by more than $20 billion. Between now and then, our actions will cut a total of $75 billion from the projected increase in the public debt.

These actions represent an unprecedented response to control the dangerous trend of rising debt.

But this budget does much more than restore fiscal responsibility to government finance. The strategic rebalancing of priorities in this budget constitutes a major step in the direction of securing a prosperous economic future. We will promote growth and job creation by encouraging private initiative, improving government effectiveness and controlling our national debt.

Encouraging Private Initiative

Our priority goal is jobs for Canadians.

Maintaining the jobs we have and creating the jobs we seek requires a strong and healthy business sector. In particular we need to recognize that small and medium-sized businesses across the country are the most dynamic forces for growth and employment.

If we are to stimulate the creation of new businesses and the expansion of existing ones, we must increase our investment in productive activities. We are major savers, but too few of us are willing to invest a part of our savings in new ventures. It is through capital investment that new ideas get implemented, new activities are generated and new jobs are created. I believe Canadians understand this. I believe they will respond to the challenge of taking a direct stake in the future if they are encouraged by government, not discouraged.

I want to encourage risk-taking, but in a way that lets the investor choose where to invest. I do not want to further distort the tax system by measures that tell Canadians where and how to invest. This government wants individual Canadians to pick the winners within a tax framework that rewards success.

I am therefore proposing a major change in the taxation of capital gains.

Individual Canadians will be granted a lifetime capital gains exemption of half a million dollars. All capital property will qualify for the exemption. The lifetime exemption limit will be phased in over six years beginning this year.

The full exemption will be available immediately for capital gains realized on the sale of farm property. Based on my consultations with the farming community, I believe this to be the most effective way to provide the necessary assistance to this vital sector of the economy.

This measure will encourage more Canadians to invest in small and large businesses. It will help Canadian companies to accelerate their return to a healthy financial position by attracting new equity investment. It will assist smaller businesses in raising capital to pursue new ideas and new directions. It will help raise capital for research and development.

Most important, this is a broadly-based incentive that allows individual Canadians to decide where to put their money and how to create wealth, economic activity and jobs. This is central to our philosophy. The decisions should and will be made by individuals across Canada, not by politicians or public servants here in Ottawa. This is a measure designed to unleash the full entrepreneurial dynamism of individual Canadians.

With this measure we are sending a clear signal to Canadians across this country: invest in Canada's future; help build the strong and prosperous country we all seek; help create those jobs. This government wants Canadians to enjoy the rewards of those efforts.

Lack of access to start-up capital has been a constraint for many small and medium-sized businesses.

I am announcing measures to encourage greater investment in smaller businesses by pension funds. Registered retirement savings plans will also be eligible to invest in private Canadian corporations with which they deal at arm's length. This will encourage the redirection of significant amounts of capital from one of the fastest growing pools of savings in the country into a sector of our economy that needs financing to create more jobs.

An innovative venture capital initiative has been taken by organized labour in the province of Quebec, in co-operation with the Quebec government. The Solidarity Fund is managed by the Quebec Federation of Labour and has been used effectively to maintain and create jobs in Quebec, by investing in small and medium-sized businesses. Tax assistance to individuals investing in the fund has been provided by the Government of Quebec. This initiative deserves support, not only in Quebec but across Canada. Because of the unique nature of this initiative, the federal government will provide a tax credit for individual investors in the Solidarity Fund in Quebec or in any similar funds that receive provincial tax assistance.

A further key to growth and more jobs is investment in research and development. Technological change is the driving force behind economic progress. We must keep pace in order to compete both at home and in foreign markets. A strong R&D performance has a vital role to play in meeting this challenge. It is an ongoing priority of this government to encourage a much-improved R&D performance in Canada.

I propose to assist small companies in a significant way by refunding 100 per cent of the tax credit which they earn on their first $2 million of qualifying R&D each year. This full cash refund will be of most use to start-up companies which have particular problems attracting investment capital.

I am also announcing changes to the definition of qualifying R&D expenditures that will respond directly to the real needs and requests of the R&D community.

The capital gains exemption will also aid the growth of high-technology firms. As a consequence of these measures, I have decided that the flow-out of the scientific research tax credit to investors will be terminated as of today. There will be appropriate transition rules.

The Western Energy Accord has already led to strong signs of revival in the petroleum industry. This historic agreement will free up one of our most dynamic industries to create economic growth, new oil and gas security and job opportunities across Canada. To support the renewed growth of the energy sector, I am pleased today to table Notices of Ways and Means Motions that will give effect to the fiscal measures announced in the agreement.

In these three areas – small business, research and development and energy – the government has clearly identified the components of economic growth most likely to result in the greatest and fastest response.

The capital gains exemption will give small businesses a boost to expand. There are more than 700,000 small businesses in Canada. If each of these firms created just one new job, the impact would be dramatic.

If other Canadians start up new companies, more jobs will be created. And if our R&D incentives result in new inventions and more competitive companies, still more jobs will result. The energy sector has much room to grow, creating jobs across Canada.

The challenge is there. The opportunity is there. I am confident that Canadians will seize that opportunity and lead the way to a competitive and vibrant economy.

As we become more competitive, it will be critical to ensure that international markets remain open to our products. More trade means more jobs. That is why the government is working hard on several fronts to improve Canada's trade position. The Prime Minister and President Reagan have opened the door to a more productive trading relationship between Canada and the United States. Canada is in the vanguard of countries pushing for the early start of a new round of multilateral trade negotiations. Here at home we are working closely with the provinces and consulting carefully with busines and labour. We must develop negotiating positions which carry their full support and maximize for Canada the benefits of trade liberalization.

All these actions will help to create job opportunities. As these new opportunities arise, we must ensure that Canadians, and particularly our young people, have the skills and training to seize them.

At the Regina First Ministers' Conference the Minister of Employment and Immigration announced a new and innovative approach to training and employment – an approach which will lead to career development, not just short-term jobs. This approach is based on greater private sector and local participation. It was unanimously endorsed by provincial governments and has received broad support from private sector and community groups across the country. We have allocated $900 million to these programs this year. Agreements are now being negotiated so that they can be implemented as quickly as possible. I am announcing today that for 1986-87 the government will allocate an additional $900 million to these programs. This commitment now will provide greater certainty to those designing and implementing these programs. This should help get them off the ground and operating more quickly.

I am also announcing that the government will soon launch a major review of the unemployment insurance program. Our objective is to improve and simplify the unemployment insurance system to make it fairer and to ensure that it promotes flexible adjustment in the labour market. I want to emphasize that we are not undertaking this review with an objective of reducing federal contributions to the unemployed.

Pending the completion of this review by the end of March 1986, I am announcing today that the government intends to maintain the current entrance requirements and to prevent any increase in unemployment insurance premium rates for 1986.

Holding the rates to their current level will avoid imposing a heavy tax on lower-income employees and labour-intensive businesses, particularly in the small business sector.

We also need to have a hard and thorough re-examination of the corporate tax system.

There is something seriously wrong when investment decisions are dictated by the tax system rather than by good business sense. I am therefore tabling with this budget a discussion paper aimed at making the corporate income tax fairer and more effective in supporting economic growth. This paper describes how the same amount of revenue as in the current system could be raised in a simpler manner by eliminating a number of tax incentives and, in return, lowering the federal corporate tax rate by 7 percentage points. The effect would be to promote growth and job creation by allowing investment to be allocated more efficiently.

Improving Government Effectiveness

The measures I have just announced will encourage private initiative throughout our economy and provide new opportunities for Canadians to innovate, create and build. They will spur economic growth and increase employment.

Canadians have been telling us for years that there is too much waste, too much inefficiency and too much overlap of programs in Ottawa. They know that a healthy and vibrant private sector must be supported by a government that is lean, efficient and effective.

I will be proposing measures to streamline the operations of government, restrain its growth, rationalize a number of programs, increase fairness in the tax system and implement pension reform. I will also be proposing fundamental changes to the budget process.

Better Government Management

A Ministerial Task Force on Program Review, in co-operation with business and labour leaders in the private sector, is undertaking the most comprehensive and detailed examination of government programs ever carried out by a Canadian government. The purpose is to eliminate unnecessary activities, get rid of unproductive duplication and increase efficiency in government activities so that service to the public is improved.

I am tabling today, on behalf of the Deputy Prime Minister, the first report of the Ministerial Task Force. This report sets out the decisions the government has taken so far in response to the recommendations of the study teams.

Among other things, the study teams looked closely at the cost of tax incentives. They questioned whether particular incentives are worth the revenue loss that must be made up by other taxpayers. This is an important issue. In order to

provide a basis for informed discussion, I will shortly be releasing a detailed accounting of the cost of targetted tax measures. In providing this information to Canadians, I am particularly pleased to be continuing the initiative introduced by the Minister of Justice when he held this portfolio in 1979.

The study team examining services and subsidies to business pointed out that undue stacking of benefits can result when investments receive both tax incentives and government grants. I am proposing measures to reduce the undesirable effects of this giving with both hands.

The study team also recommended that many of the items currently exempt from the federal sales tax should be included in the tax base. The current exclusions are often imprecisely defined and lead to competitive distortions among manufacturers producing essentially similar products.

I am therefore announcing that, effective July 1, a range of items will no longer be exempt from the federal sales tax. These include candy and confectionery, soft drinks, pet foods, certain goods related to energy efficiency, and beauty and health goods. Over time, distortions were created as many of these items were excluded from the sales tax base. I will also be removing, effective July 1, the existing differential between the tax for off-site and on-site construction materials. Due to changing construction practices, the differential is no longer appropriate.

The government also places a high priority on rationalizing the current structure of Crown corporations. Crown corporations with a commercial value but no ongoing public policy purpose will be sold. The government announced last week an agreement in principle to sell the Northern Transportation Company Limited. The sale is expected to be completed by the end of June. In the near future the government also expects to sell Teleglobe Canada, Canadian Arsenals Limited and its interest in the Canada Development Corporation. Crown corporations with no commercial value and no effective public policy purpose will be dissolved and others, where appropriate, will be absorbed within existing departments. As a first step, up to 13 Crown corporations in these categories have been identified.

I am also announcing, on behalf of the President of the Treasury Board, measures to tighten the government's own belt and increase the effectiveness with which taxpayer dollars are spent. The government has already proposed that the guarantee of automatic indexation for public service pensions be replaced by a new formula. This would relate inflation protection to the earnings of the pension fund on a comparable basis to private sector pension funds, thus eliminating the financial risks to taxpayers in the future.

The government is also proposing to end the guarantee of full indexation for pensions of Members of Parliament and Senators, effective January 1, 1986. A joint committee of the House of Commons and the Senate will be established shortly to review all aspects of parliamentary pensions.

The President of the Treasury Board has embarked on an aggressive program to improve the government's management of its cash and of its inventory of real property.

The public service was projected to increase by 15,000 in the next six years. Instead, action will be taken to bring about a decrease of 15,000 by the end of this period – a difference of 30,000.

These measures will require difficult decisions by public service managers. But we are confident that they will adjust to achieve greater productivity and efficiency with a minimum amount of disruption in service to the public.

More Effective Economic Programs

Government is not only too big, it also reaches too far into almost every corner of the economy. It over-regulates some industries and over-protects others. In trying to facilitate investment, government too often distorts it. Instead of encouraging strength, many actions perpetuate inefficiency. Too often, government frustrates entrepreneurship and discourages initiative.

We must re-examine a number of programs, remove obstacles to growth, cut waste, improve effectiveness and make better use of limited resources. I am announcing today a number of specific program changes to achieve those objectives.

Transportation expenditures will be reduced by $75 million this year and $200 million next year. The operation of VIA Rail in the Windsor to Quebec City corridor will move toward full cost recovery.

In keeping with the philosophy of greater reliance on market incentives, the government is moving to reduce the use of grants and other subsidies. Industrial subsidies will be reduced by $100 million this year and $150 million next year. Agricultural expenditures will be lowered by $50 million a year.

The projected increase for official development assistance will be reduced next year by $50 million. This will not compromise the government's commitment to increase our foreign aid to 0.6 per cent of GNP by 1990. To assist the Canadian business community in actively pursuing third world projects of a developmental nature, the government will establish a new trade and development facility.

In energy, we will effect savings of more than $150 million this year and $900 million next year. The Petroleum Incentives Program will be phased out by December 31, 1987. Since the CANDU technology is now well established, federal funding for Atomic Energy of Canada Limited's R&D program will be reduced over a six-year period. The priority that AECL assigns to health and safety research will be maintained.

The heavy water plants in Glace Bay and Port Hawkesbury are recognized as striking symbols of government waste and mismanagement. They cost the taxpayers of this country more than $100 million per year to produce a product for which there is no demand. We will move immediately to close the plants, but we will not abandon the people or the region of Cape Breton.

Workers at the plants will receive generous severance benefits and will be assisted in seeking new employment. Atomic Energy of Canada Limited will be announcing further details of these measures shortly.

To promote more productive, durable development in Cape Breton, the government is taking two important steps.

We are introducing immediately an enriched tax incentive for new investment in Cape Breton. This will be achieved by significantly broadening the application of the existing 50-per-cent investment tax credit to include a wide range of investments. This will mean that almost all new investment in Cape Breton will be free of corporate income tax for 10 years.

The Minister of Regional Industrial Expansion will soon announce the appointment of a private sector advisory committee to recommend new initiatives to the federal and provincial governments to promote economic development and productive employment in Cape Breton.

The approach we are following in Cape Breton reflects the basic philosophy of this government with respect to the problems of adjustment in both the private and public sectors. We simply cannot afford to continue supporting non-competitive economic activity. To do so drains resources and energy from more productive, job-creating activity. But we must ensure that adjustment takes place in a humane way.

This philosophy also underlies the approach the government is taking to assist individuals in isolated and remote communities. Tax relief for severance compensation will be offered, on a case-by-case basis, to employees affected by a company closure in isolated communities. Northern allowances are being reviewed and, after public consultation this summer, I will establish a permanent regime.

More Effective Social and Cultural Programs

When resources are increasingly limited, we must also adjust social programs so that benefits are targetted to those most in need and funds are freed for other social priorities. Nowhere is this more apparent than with regard to child benefits.

Child Benefits

I am announcing today a restructuring of benefits provided through the tax system to families with children. These changes respond to suggestions made by many individual Canadians, social groups and the Standing Committee on Health, Welfare and Social Affairs. Beginning in 1986, the child tax credit, which is delivered to low-income families, will be increased significantly and will reach a level of $524 per child in 1988 – an increase of $140. The income level at which the child tax credit begins to phase out will be lowered. Starting in 1987, tax exemptions for children will be reduced over a three-year period so that the exemption for children aged 18 and under will equal the value of family allowances.

These changes achieve a number of important goals. The universal family allowance is maintained. Support to lower-income families will be increased and child benefits will be made more progressive. Our child benefit system will become more effective and fair but the changes will be implemented in a gradual way to ease the impact on those who will receive less.

Improved Pensions

Adequate incentives and fairness in the structure of our private pension system are essential to ensuring that Canadians prepare for their retirement in a self-reliant manner.

After a decade of discussion about pension policy, I am proceeding to implement major reforms. These are far-reaching changes. They will make fundamental improvements in the ability of Canadians to build decent pensions in a fair and flexible way.

I will be introducing legislation to improve minimum standards for private pension plans under the federal *Pension Benefits Standards Act*. The measures improve rules for vesting, portability and survivor benefits. They will be of particular benefit to women. These proposals are the result of extensive consultations with provinces to ensure a high degree of uniformity in pension benefits across the country – another excellent example of federal-provincial co-operation.

The changes that I am announcing will ensure that more workers will have the opportunity to join pension plans and the right to participate in the management of pension funds. They will provide workers with rights to their pension benefits after two years of plan membership and ensure that such benefits will be portable. They provide for equal pensions for women and men retiring under identical circumstances. Provision will be made for survivor benefits and for splitting of pensions between spouses upon marriage breakdown.

I am not proposing to legislate mandatory inflation protection at this time. There are many uncertainties about the future costs of various proposals for inflation protection and there is no consensus on how best to achieve it. However, the government will encourage all firms under federal jurisdiction to adjust pensions for inflation on a voluntary basis. They will be required to report publicly on the adjustments made and the source of funds used for that purpose.

The government will monitor the situation closely and continue discussions with provinces, business and other interested groups with a view to taking additional action to protect the purchasing power of pensions.

I also propose to reform the system of tax assistance for contributions to private pension plans. The current system discriminates among people in different types of pension plans. Starting in 1986 the limits on RRSP contributions will increase each year until 1990, at which time equity will be restored between RRSPs and other types of pension plans. Persons who do not fully use their allowable RRSP contribution in any year will be able to make up the difference within a seven-year

period. This will provide Canadians with access to a much more flexible and comprehensive pension system.

These new measures will significantly improve opportunities to build decent retirement incomes for the growing number of Canadians in small business, farming and the professions.

Support for the Disabled

At the National Economic Conference the point was made strongly that the tax definition of disability is too narrow. I intend to broaden the definition of disability for income tax purposes. I expect 120,000 individuals to benefit from this change.

Cultural Measures

The arts and cultural sector plays a vital role in preserving and developing our intellectual heritage. It is not only a source of pride for Canadians, it is also an important source of jobs, as was pointed out at the National Economic Conference. I am announcing, in collaboration with the Minister of Communications, the formation of a special task force to propose initiatives to encourage the private sector to increase its support for the arts.

In response to representations that have been made, I am also announcing tax changes to permit Canadian visual artists to write off the cost of their inventories and to assist them in donating their own works of art to charitable institutions.

Voluntary Sector

The voluntary sector will benefit from two initiatives in this budget. I am proposing changes to make it easier to donate gifts of property to charities and to protect the charitable status of organizations carrying on non-partisan political activity in support of their charitable goals.

Improving Tax Fairness

Many Canadians have questioned the fairness of the tax system and of tax administration. This is a matter the government views with great concern. Our tax system rests on a foundation of self-assessment and voluntary compliance. If Canadians feel that the system is unfair, this foundation will erode.

The greatest source of concern is the ability of some high-income individuals to take advantage of existing tax incentives to shelter virtually all of their income. There is no question that such tax planning is legitimate, and that the incentives serve valid objectives. Canadians nevertheless feel frustrated when some high-income individuals pay little or no tax. I share this frustration.

I will therefore be introducing a minimum personal income tax, beginning in 1986, to ensure that high-income Canadians pay their fair share. I am tabling today a paper that explores three alternative ways of imposing a minimum tax. I will use this consultation process to encourage the provinces to adopt the same system in order to maintain uniformity and consistency across the country.

In addition, I am moving to curtail the tax-shelter financing of certain types of property, including yachts, recreational vehicles and hotels when used in certain circumstances. I am also proposing to end the tax advantages of splitting income through interest-free or low-interest loans among family members. Transitional rules will ensure that the new rules are introduced fairly.

Building on the significant initiatives introduced by the Minister of National Revenue, I am proposing a number of further measures to achieve fairer tax administration consistent with the Charter of Rights and Freedoms. Additional protection will be provided for taxpayers in the area of search and seizure, audits and examinations, and demands for tax information.

We will continue to move forward with necessary and effective change in the tax system in a responsible, moderate way. This approach is reflected in our commitment to a minimum tax for Canada and in the discussion paper on the corporate income tax. But I have deliberately not launched a process of massive tax reform as a solution to the problem of tax fairness or any other problem. We must not and we will not risk creating the kind of uncertainty and instability that could undermine the effort to get Canadians investing strongly in opportunities that will lead to growth and jobs.

Improving the Budget Process

Finally, I am tabling a discussion paper that proposes significant reforms to the budget-making process, including a fixed period each year for presentation of the annual budget. This would provide greater certainty for planning and decision-making for Parliament, for the federal government, for provincial governments and for the private sector. It would provide the opportunity for more complementary economic and fiscal policy-making by governments.

Controlling the National Debt

The actions I have taken will revitalize the private sector and make the federal government a more effective partner in pursuing economic renewal. For this partnership to truly flourish, however, we must restore order to our financial position.

In November, I estimated that the deficit for 1984-85 would be $34.6 billion. Final figures for 1984-85 are not yet available, but my current estimate is that the deficit will be just under $36 billion. I expect that government expenditures will be lower than projected. But revenue projections have not been met.

When I began to plan the budget for this year, I was looking at estimated deficits that would have continued to rise, even with continued growth in the economy and even after the actions I took in November. This was quite clearly unacceptable.

It is important that Canadians understand the magnitude of the deficit and debt problem and why it poses serious risks to our ability to achieve sustained economic growth.

The public debt is simply the sum of all past deficits. It took 100 years to accumulate a debt of $18 billion. Now, less than two decades later, the debt is approaching $200 billion.

Like any borrower, the Canadian government pays interest on this debt. And like any borrower, the government has been affected by high interest rates. Interest charges have risen from about $8 billion per year in the late 1970s to $22 billion last year. They have become the fastest growing component of government expenditures.

The government has been borrowing additional funds to pay these interest charges. That is why our debt is spiralling out of sight. If we do not show the resolve to deal with this problem, the result will be paralysis of the Government of Canada.

This is the vicious circle we are now in. At some point we must begin to pay the bills for current services and not pass them on to our children.

If we fail to act now and maintain our present borrowing pattern, annual interest charges at the end of the decade could approach $50 billion.

Where would we find this money?

We might try to borrow it. But that just continues to build up future problems. At some point, the bills come due.

We could simply print it. But to do so would guarantee an outbreak of inflation and rising interest rates that would damage confidence, investment and growth in the same way it did in the 1970s and early 1980s. This would be an abdication of responsibility. I will not do that.

Ultimately, we would be forced to find the money through drastic cuts in government services and major tax increases. Many government programs would be in jeopardy. This is also unacceptable.

Some say that faster economic growth will solve our fiscal dilemma. It is an important part of the solution. And the measures I have introduced will boost economic growth. But growth alone will not solve our problem. If we are to get off this deficit treadmill, we must also slow down the debt spiral through lower deficits and lower interest rates.

We all know that lowering interest rates is easier said than done.

It is true that interest rates in Canada are heavily influenced by interest rates in the United States. And as we deal with our fiscal problem we must be mindful of how quickly and how deeply the United States is prepared to cut its own deficit. But Canadian interest rates also depend on our own fiscal actions.

A key action to control interest rates is to maintain our vigilance against inflation. And that means acting to reduce our annual deficits, so that Canadian and foreign investors can be assured that future governments will not resort to the printing press to inflate our debt away.

Most Canadians agree that we must restore fiscal order. But they rightly feel that this process must start by eliminating waste and inefficiency in government, and that any further actions that are necessary must be balanced and fair.

The measures I have outlined to put our own house in order, together with the actions announced in November, represent a significant step in getting control of government spending. Program expenditures are expected to increase by slightly more than 2 per cent this year and next year – the lowest rates of increase in almost two decades. The government's non-statutory program expenditures, excluding defence and foreign aid, will actually decline by more than $1 billion next year – the first such decline in more than two decades.

This is an impressive start. But it is not enough. Over the past decade, the financial position of the Government of Canada has worsened at an accelerating pace. As a percentage of gross national product, budgetary expenditures rose by 3.7 percentage points in the past decade. During the same period, budgetary revenues as a percentage of gross national product have dropped by 3.5 percentage points. There is a built-in structural imbalance that contributes to an ever-widening gap between revenues and expenditures. With each passing year, government policies that tend to widen this gap have become less and less sustainable.

With total spending that now exceeds $100 billion, we cannot make significant savings without examining transfer programs. These programs now account for over $40 billion and are growing rapidly. One of the key factors in this growth is the automatic indexation of transfer programs to the consumer price index, regardless of the income situation of the recipient.

The purpose of indexation has been to protect Canadians from the effects of rising prices. But it has become increasingly clear that Canadians must also find a way to protect themselves against rising deficits and the soaring national debt.

Accordingly, I propose to modify indexation for old age security payments and family allowances. Beginning January 1, 1986, these payments will be indexed only for the annual increase in the consumer price index greater than 3 per cent. No payment will be reduced as a result of this measure. Any increase in inflation above 3 per cent will be fully compensated.

By maintaining the principle of indexation, we are assuring Canadians that if serious inflation breaks out again, these payments will be protected by this potent

form of insurance. The government will review the adequacy of payments in light of future circumstances and will increase them as resources permit.

Indexation to the full consumer price index will continue for the guaranteed income supplement and for payments to veterans.

To spread the burden of expenditure reduction fairly, the government will also be seeking to limit the rate of growth of transfers to provinces to yield annual savings of $2 billion by the end of the decade. There will be no absolute reduction in federal transfers. Even after this adjustment, federal transfers to provincial governments will grow significantly over the balance of this decade. In 1990-91, they would represent about the same share of total program expenditures as they do today.

With this budget and the action taken in November, we have reduced every area of government spending. It is only reasonable that transfers to provinces, which account for 19 per cent of program expenditures, should be included. I made a commitment to my provincial counterparts last fall that I would not reduce these transfers in the current fiscal year and that commitment will be honoured. I will meet with provincial Finance Ministers this fall to discuss the full range of issues relating to federal-provincial fiscal arrangements. I will wish to discuss at that time how quickly and how best we can move to secure the savings the government intends to achieve.

We have looked hard at areas for expenditure reduction. We have started with our own operations and we have restructured programs in a balanced and effective way. We have put in place a plan that will meet the need for sustained reduction of deficits over the medium term. We have tried to be fair to individuals and to other governments. We have delivered on our commitment to take actions that will achieve net expenditure reductions of $15 billion in 1990-91. And we have done so in a balanced way that is sensitive to the regions of the country.

This restructuring is very significant. But it is not enough to make a meaningful start on restoring a healthy fiscal balance. I have therefore, reluctantly, accepted the necessity of increasing taxes.

I am proposing the following changes:

The automatic indexation of excise levies on alcoholic beverages and tobacco products is being terminated. Effective today the excise levy on alcoholic beverages will increase by 2 per cent. Effective this afternoon the levy on tobacco products is being increased by 25 cents on a package of 25 cigarettes. I recognize this increase is substantial, but I have taken into account the serious health hazards and high public health costs related to smoking.

The Canadian Ownership Special Charge of 0.7 cents per litre on transportation fuels will be removed June 1. In its place, the excise tax on transportation fuels will increase by 2 cents per litre, effective September 3. I am delaying this increase until after Labour Day in order to avoid any impact on the tourist season and on Canadians planning holiday travel this summer.

The rates of federal sales tax will be increased by one percentage point, effective January 1, 1986.

I am also proposing a number of income tax changes.

- The modified indexation factor applied to personal transfer payments will also apply to the tax system. Beginning next year, the indexation of personal exemptions and tax brackets will reflect only the annual increase in the consumer price index greater than 3 per cent.

- The $50 federal personal tax reduction will be eliminated next year.

- A temporary deficit-reduction surtax will be imposed on higher-income individuals and large corporations. For individuals, the surtax will extend from July 1, 1985 to December 31, 1986. It will be levied at an annual rate of 5 per cent of basic federal tax in excess of $6,000 and a further 5 per cent of basic federal tax in excess of $15,000. This surtax should not increase tax liabilities for individuals with gross incomes less than about $40,000. For large corporations, the surtax will extend from July 1, 1985 to June 30, 1986 and will be levied at a rate of 5 per cent of federal tax payable.

- A two-year tax will be imposed on the capital of large banks and trust companies, effective in 1986. The purpose of this measure is to ensure that they bear an appropriate part of the tax load at a time when deficit reduction is a high priority.

- Effective today contributions to a registered home ownership savings plan will no longer qualify for preferential tax treatment. Plans will cease to be tax-exempt at the end of 1985, but individuals will be able to withdraw the accumulated funds for any purpose with no tax liability. There is currently more than $2 billion in such plans. I am confident that, with the measures I have announced to provide incentives to growth and job creation, a substantial portion of these funds will find their way into entrepreneurial and job-creating investments, as well as providing a boost to housing and consumption.

Balance and Impacts

The overall impact of the tax increases must be assessed in the context of the budget as a whole. Net tax increases will amount to $200 million this year and $1.8 billion next year. Coupled with the expenditure reductions I reported earlier, the total direct impact of our actions since November will be to reduce the estimated deficit by $4.4 billion this year, to a level of $33.8 billion. For next year, the total direct impact of our actions in November and today will be to reduce the estimated deficit by $8.3 billion, to a level of $32.7 billion. The rate of increase in the accumulated debt will drop from 23.2 per cent last year to 14.6 per cent next year.

It is more misleading than helpful to present a precise view of the deficit five years from now. Small changes in economic growth or interest rates can have large impacts on the deficit, even in the short run. For example, a 1-per-cent change in interest rates would have an impact of $1.1 billion on next year's deficit. Such effects compound over time. It would be foolhardy to fine-tune policy to precise estimates that we know are uncertain and will inevitably be proven wrong. What is important is the credibility of our medium-term strategy. Canadians need to have confidence that we will reduce deficits and control the ultimate level of the debt. The measures I announced in November and today will ensure that the annual deficit is more than $20 billion lower than it would otherwise have been by the end of the decade. About 80 per cent of that reduction will be on the expenditure side. Most importantly, these measures will cut $75 billion from the projected debt over that same period.

Given reasonable international economic conditions, these measures should ensure that the growth of the debt is brought back into line with the growth of the economy. This is a major improvement over the situation that confronted this government eight months ago. At that time we were faced with a debt that would continue to grow at a rate far greater than that of the economy long into the future. In a resolute fashion, we have taken the steps to reverse that dangerous trend and put our financial affairs on a responsible course.

On balance, I am confident that the measures I have proposed today will enhance economic growth and employment in the short run. Over the medium term they establish a sound foundation for sustained economic growth and job creation.

I am tabling the documents I have referred to earlier, as well as other related papers, and Notices of Ways and Means Motions covering tax and tariff measures.

Conclusion

If I have a preoccupation with any one economic target, it is with the good, satisfying and durable jobs that Canadians, and particularly young Canadians, want and need.

This budget is about jobs.

If I believed that higher deficits and a more rapidly rising debt would help create those jobs, I would gladly increase the deficit to achieve that goal. But it hasn't worked in the past. It won't work now.

The economic problems facing this country are not easy to solve. But solve them we must if we are to succeed in this competitive world.

Let us not delude ourselves. Achieving full economic renewal will take sustained effort and time.

This budget is realistic. It is fair. It tackles our problems as they exist and as this government faced them on taking office last September. When we set out the problems and our directions for solving them in November, we were not building illusions. We were honest with Canadians. We accepted our mandate for change and we made clear that implementing and adjusting to change would test the strength and the resolve of all of us.

We promised to act, but first we promised to consult fully and openly with Canadians in reaching the decisions that I have presented to you today.

We received good advice from Canadians on a great many issues and that advice is reflected in this budget.

We have acted to control and reduce deficits in a balanced and careful way that will not tip the economy off its current course of growth. But we have acted with firmness and determination because without control of our accumulating debt, our economy would be unable to produce the satisfying jobs we need.

We have carefully balanced the measures in this budget so that costs and benefits will be fairly shared. The budget brings forward a number of measures and proposals designed to improve social programs and increase tax fairness.

The actions in this budget reflect our faith in people, in the ingenuity and the drive of individual Canadians to seize opportunities and to invest in their own future. We have brought forward measures which encourage Canadians to invest, on their own initiative, in the building of new and existing enterprises.

This budget is far-reaching in its impact. It is a clear break from the past.

We Canadians understand more and more the limits of what governments can do. It is now time to show what we can do – individually and together – when the opportunity is there.

That is why the Agenda for Economic Renewal in November focused on providing the conditions for productive economic growth rather than attempting to impose or to direct that growth. That is why this budget places the emphasis on rewarding success rather than subsidizing effort.

People working together provide the enduring strength of this nation. This budget builds on that strength.

Summary of the Fiscal Impact of Discretionary Changes Since September

	1985-86	1986-87	1990-91
	(billions of dollars)		
Discretionary tax revenue changes			
November statement			
Tax revenue reductions	–0.2	–0.2	0.0
Tax revenue increases	0.4	0.6	0.2
Total	0.2	0.4	0.2
May budget			
Tax revenue reductions	–1.2	–3.1	–6.0
Tax revenue increases	1.4	4.9	10.1
Total	0.2	1.8	4.1
Total revenue changes	**0.4**	**2.2**	**4.3**
Discretionary expenditure changes[1]			
November statement			
Expenditure reductions	–3.5	–3.2	–4.0
Expenditure increases	1.5	0.4	0.5
Total	–2.0	–2.8	–3.5
May budget			
Expenditure reductions	–2.0	–3.5	–8.2
Expenditure increases	0.2	1.0	0.4
Total	–1.8	–2.5	–7.8
Total program expenditure changes	–3.8	–5.3	–11.3
Reduction in debt interest charges	–0.2	–0.8	–4.5
Total expenditure reductions	**–4.0**	**–6.1**	**–15.8**
Total discretionary change to the deficit	**–4.4**	**–8.3**	**–20**
Cumulative impact on federal debt	**–4.4**	**–12.7**	**–75**

[1] Includes some cost recovery measures.

List of Budget Measures*

I. Encouraging Private Initiative

A. Taxation Measures

1. Personal Income Tax
   a) Capital Gains Tax Exemption
   b) Labour-Sponsored Venture Capital Funds
   c) Investment in Small Business by Pension and Other Retirement Income Plans
   d) Non-Resident Withholding Tax
   e) Housing Loans
2. Energy Taxes
   a) Implementing the Western Accord
   b) Successor Rules for Resource Expense Deductions
   c) Definition of Canadian Exploration Expense
3. Corporate Income Tax
   a) Research and Development
   b) Small Business Bonds
   c) Special Investment Tax Credit
   d) New Tax Incentive for Investment in Cape Breton
   e) *The Corporate Income Tax System* Discussion Paper
   f) *A Corporate Loss Transfer System* Discussion Paper

B. Labour Market Initiatives

II. Improving Government Effectiveness

A. Improving Government Management

1. Ministerial Task Force on Program Review
2. Rationalization and Privatization of Crown Corporations and Other Federal Investments
3. Pensions of Members of the House of Commons and Senators
4. Cost Reductions Due to Better Management
   a) Reduced Inflation Allowances
   b) Public Service Rationalization
   c) Reduced Contingencies
   d) Improved Cash Management
   e) Surplus Property Disposal
   f) Increased Cost Recovery

B. Improving the Effectiveness of Economic Programs

1. Introduction and Summary of Savings
2. Agriculture
3. Energy
4. Aid and Export Financing
5. Fisheries
6. Industry Support
7. Training
8. Transportation
9. Trade and Development Facility
10. Streamlining Special Tariff Programs
11. Private Participation in Export Financing

C. Improving the Effectiveness of Social and Cultural Programs

1. Child Benefits
2. Pension Plans
3. Tax Incentives for Retirement Saving
4. Assistance for the Disabled
5. Assistance for Artists
6. Registered Charities

D. Improving the Fairness of the Tax System

1. Minimum Tax on Individuals
2. Investment Tax Credit
3. Tax Shelters
4. Income Splitting

E. Improving the Effectiveness of the Tax System

1. Income Tax Investigation and Enforcement Powers
2. Interest on Payments and Refunds
3. Source Deductions
4. Power to Make Retroactive Regulations
5. Excise Act Administration
6. New Sales Tax Assessment and Appeal Provisions
7. Return of Excess Tax Charged
8. Refunding Provisions in the *Excise Tax Act*
9. Investigation and Enforcement

F. *The Canadian Budgetary Process: Proposals for Improvement* – A Discussion Paper

III. Controlling the National Debt

A. Expenditure Reductions

1. Modified Indexation of Transfers to Persons
2. Transfers to Provincial Governments

B. Revenue Increases

1. Personal Income Tax
   a) Modification of Personal Income Tax Indexation
   b) Temporary Surtax on High-Income Individuals
   c) Elimination of Federal Tax Reduction
2. Temporary Surtax on Large Corporations
3. Temporary Capital Tax on Larger Financial Institutions
4. Registered Home Ownership Savings Plan
5. Alcohol and Tobacco Taxes
6. Removal of Federal Sales Tax Exemptions
7. Federal Sales Tax Rate Increase
8. Tax Changes Affecting Motive Fuels
9. Prefabricated Construction Goods

IV. Other Tax and Tariff Changes

A. Tax Changes

1. Northern Allowances and Severance Pay in Isolated Communities
2. Guaranteed Shares
3. Tax Payments Through Banks
4. Life Insurers' Reserves
5. Cable TV Equipment
6. Inducement Payments and Reimbursements
7. Dues to Parity or Advisory Committees
8. Prizes and Awards
9. Allowable Reserves of Banks
10. Inventory Allowance
11. Tourist Literature
12. Wholesale Tax on Pre-recorded Video Cassettes
13. Other Excise Tax Amendments

B. Customs Tariff Amendments

V. Expenditure, Revenue and Deficit Impacts of the Budget Measures

Table 1: Summary of the Fiscal Impact of Discretionary Changes Since September

Table 2: Total Expenditure Reductions and Cost Recovery

Table 3: Federal Revenue Impact of Budget Tax Changes

• Explanatory information on these measures is provided in the *Budget Papers*.

Pour assurer le renouveau économique

Le discours du budget

Présenté à la Chambre des communes
par l'honorable Michael H. Wilson

le 23 mai 1985

Canada

Pour assurer le renouveau économique

Le discours du budget

Présenté à la Chambre des communes
par l'honorable Michael H. Wilson
Ministre des Finances
Député de Etobicoke Centre
le 23 mai 1985

Ministère des Finances Canada
Department of Finance Canada

Table des matières

Introduction 1
Travailler de concert 2
Un bilan positif 2
Perspectives économiques 4

Pour assurer le renouveau économique 5
Encourager l'initiative privée 6
Accroître l'efficacité de l'État 9
Une meilleure gestion de l'État 10
Des programmes économiques plus efficaces 11
Des programmes sociaux et culturels plus efficaces 13
Prestations au titre des enfants 13
Des pensions améliorées 14
Aide aux personnes handicapées 15
Mesures culturelles 15
Secteur bénévole 15
Un régime fiscal plus équitable 15
Amélioration du processus budgétaire 16
Contrôle de la dette nationale 17

Résultat global et incidence 22

Conclusion 23

Tableau – Résumé de l'effet financier des changements discrétionnaires instaurés depuis septembre 25

Liste des mesures budgétaires 26

Introduction

Le 4 septembre, les Canadiens ont voté pour une nouvelle approche des problèmes et du potentiel du Canada. Il n'ont pas voté uniquement pour un changement de politiques: ils ont voté pour une nouvelle approche de l'élaboration de la politique publique. Ce faisant, ils ont permis au Canada de prendre un nouveau départ, sur la voie de la réconciliation nationale et du renouveau économique.

Deux mois plus tard, le 8 novembre, nous avons tracé un programme d'action destiné à promouvoir la croissance, la création d'emplois et les possibilités économiques. J'ai exposé nos principes directeurs et les nouvelles orientations de notre politique dans un Programme de renouveau économique. Nous nous sommes engagés à consulter les Canadiens avant d'agir. Nous avons aussi pris l'engagement d'agir équitablement.

Je présente aujourd'hui devant cette Chambre et tous les Canadiens un budget qui ouvre des possibilités nouvelles, un budget qui encourage l'initiative privée, un budget qui vise à assurer la croissance et des emplois durables pour les Canadiens.

Ce budget vise à rendre l'administration publique plus fonctionnelle et plus efficiente. Il comporte les mesures rigoureuses qui sont nécessaires pour réduire le déficit.

Les mesures que je propose sont réalistes, efficaces et équitables. Elles marquent une rupture fondamentale avec le passé. Pendant trop longtemps en effet, le gouvernement a décidé de ce qui était bon pour les Canadiens. Il établissait les priorités, orientait l'activité et subventionnait l'effort. Aujourd'hui, mon budget demande aux Canadiens, et non au gouvernement, de choisir ce qui est bon pour le Canada. Et il stimule les Canadiens en récompensant la réussite plutôt qu'en subventionnant l'effort.

Les mesures présentées dans ce budget sont conformes aux grandes priorités de renouveau économique international définies par les dirigeants des grands pays industrialisés au Sommet de Bonn. Aussi bien dans notre pays que de concert avec nos partenaires internationaux, nous travaillons à libérer l'esprit d'entreprise de nos citoyens, à éliminer les obstacles à la croissance productive, à abaisser les barrières au commerce international, à résorber des déficits élevés et à permettre au dynamisme de nos économies revitalisées de créer des emplois et des possibilités pour tous.

Travailler de concert

Pas à pas, nous avons commencé à établir un esprit véritable d'harmonie et de communauté d'intérêts avec nos partenaires commerciaux à l'étranger ainsi qu'entre tous les Canadiens.

Depuis novembre, mes collègues et moi-même nous nous sommes entretenus avec des citoyens de toutes les régions du Canada et avons été à leur écoute. La Conférence économique nationale, qui s'est déroulée sous la présidence du Premier ministre, a réuni les Canadiens dans un forum sans équivalent par sa nature et dans l'histoire afin qu'ils débattent entre eux et avec le gouvernement des moyens d'atteindre nos objectifs communs.

Mes collègues et moi-même sommes reconnaissants aux Canadiens des réactions enthousiastes et positives que nous avons reçues d'un bout à l'autre du pays. J'ai bénéficié personnellement de la série la plus intensive de consultations prébudgétaires qui ait jamais eu lieu. Ces consultations ont fortement marqué ce budget.

Les Canadiens reconnaissent que, dans ce monde incertain, nous devons travailler de concert, avec patience et détermination, pour assurer le renouveau économique. Le Premier ministre a exprimé ce thème avec régularité, vigueur et constance – aux dirigeants du monde du travail et du milieu des affaires, aux premiers ministres provinciaux lors de la conférence de Régina en février dernier, à la Conférence économique nationale, au Président Reagan à l'occasion du sommet de Québec en mars et aux dirigeants de nos principaux partenaires commerciaux au Sommet économique de Bonn.

En travaillant ainsi de concert, nous avons accompli des progrès.

Nous avons restauré entre le gouvernement fédéral et les provinces une harmonie telle qu'on n'en avait pas vue depuis plusieurs années. Nous avons insufflé un nouvel esprit de coopération aux relations de l'État avec l'entreprise, le monde du travail et les autres groupes. Nous avons rétabli entre le Canada et les États-Unis des relations dignes de deux nations souveraines qui partagent non seulement une frontière, mais également des objectifs et des idéaux communs. Enfin, nous avons redonné au Canada l'image de partenaire sûr et fiable qui était la sienne dans le monde. Nous avons amorcé, chez nous et à l'étranger, un processus de réconciliation et de régénération.

Un bilan positif

C'est avec fierté que nous pouvons présenter notre bilan des huit derniers mois. Considérons en effet quelques-unes de nos réalisations.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration met en oeuvre une série d'initiatives pour l'emploi et la formation avec le plein appui et l'entière coopération des provinces et des groupes du secteur privé. J'affecterai de nouvelles ressources à l'appui de ces programmes.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale a entrepris de remplacer l'Agence d'examen de l'investissement étranger par Investissement Canada. Ce changement de désignation a déjà fait comprendre aux investisseurs étrangers que le Canada était redevenu un pays ouvert aux affaires.

La ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a conclu des accords énergétiques avec Terre-Neuve et avec les provinces productrices de l'Ouest. Ces accords historiques mettent fin à une décennie de tiraillements fédéraux-provinciaux et d'occasions perdues pour le Canada. Ils annoncent un nouveau départ dont bénéficieront les Canadiens de toutes les régions.

Nous travaillons activement à soutenir la capacité d'exportation du Canada pour que notre pays se place au premier rang des nations commerçantes. Le ministre du Commerce international sollicite en ce moment l'avis des Canadiens sur la meilleure façon de garantir notre accès aux marchés traditionnels et d'accroître nos débouchés.

La ministre de l'Environnement, en collaboration avec ses homologues provinciaux et le secteur privé, a réalisé de grands progrès dans la lutte contre les pluies acides.

Le président du Conseil du Trésor a annoncé les conditions nouvelles et équitables d'un accord avec les syndicats de la fonction publique; cet accord propose notamment que le contribuable n'ait plus à subventionner le financement des pensions de la fonction publique grâce à l'établissement des régimes de retraite sur une base financière saine.

La ministre d'État aux Finances a proposé une vaste réforme des règles régissant les institutions financières au Canada. Ces propositions amélioreront la concurrence, accroîtront l'offre de financement aux entreprises et renforceront la protection du consommateur.

Nous avons assoupli les conditions d'admissibilité à l'allocation de conjoint versée aux personnes âgées, ce qui a profité à 85,000 veuves et veufs à faible revenu. Nous avons souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi qu'avait recommandé le juge Abella afin de donner aux femmes et aux groupes minoritaires une chance équitable de réaliser leur plein potentiel. Nous avons accompli des progrès en vue de satisfaire les espoirs et les aspirations des peuples autochtones et d'éliminer les dispositions discriminatoires de la *Loi sur les Indiens*.

Nous entreprenons de moderniser le Code criminel et la loi du divorce. Nous avons aussi amorcé un examen, depuis longtemps attendu, de la politique canadienne de la radiodiffusion, qui joue un rôle-clé dans notre souveraineté culturelle.

Dans tous ces domaines comme dans d'autres, nous avons consulté, nous avons écouté et nous avons agi. Il est temps aujourd'hui de prendre d'autres mesures afin d'assurer notre avenir.

Perspectives économiques

Les perspectives d'expansion soutenue et équilibrée de l'économie mondiale sont meilleures qu'elles ne l'ont été depuis des années. L'optimisme qu'elles suscitent doit cependant être tempéré par certaines réalités. L'économie américaine donne des signes de ralentissement. Les déficits élevés continuent d'exercer des pressions sur les taux d'intérêt dans le monde. Les poussées protectionnistes menacent le système commercial libéral qui a tant contribué à la prospérité mondiale.

Au Canada, l'économie a fortement progressé en 1984. La croissance réelle y a été de 4.7 pour cent, ce qui est le taux le plus rapide depuis 1976. L'inflation a avancé de 4.4 pour cent en moyenne, soit à son plus faible taux depuis 1971. Depuis, elle est tombée au-dessous de 4 pour cent.

Les taux d'intérêt ont diminué. Le taux préférentiel est tombé en-deçà de 11 pour cent pour la première fois depuis 1978. Les taux hypothécaires ont marqué une détente appréciable. Les hypothèques à long terme commencent à réapparaître – signe que la confiance revient.

On prévoit une vigoureuse augmentation des investissements cette année. L'inflation devrait rester modérée tout au long de 1985 et au-delà; l'activité économique réelle s'accroîtra de plus de 3 pour cent cette année, soit au même rythme que dans la moyenne des grands pays industrialisés.

Nos résultats récents et nos perspectives immédiates sont encourageants. Plus de 200,000 emplois ont été créés depuis que notre gouvernement est entré en fonction; le mois dernier, l'emploi a enregistré sa plus forte progression en cinq ans. Cela est très positif, mais pas encore suffisant. Le taux de chômage a récemment fléchi, mais il demeure légèrement inférieur à 11 pour cent. Il y a encore près de 1.4 million de Canadiens qui ne peuvent trouver un emploi. Nous pouvons, nous devons faire mieux, et nous y parviendrons.

Le gouvernement fédéral a accepté la responsabilité de montrer la voie pour relever ces défis. Ces derniers ne concernent cependant pas uniquement le gouvernement. Ils exigent un effort national de toute la population du Canada. Chacun doit participer.

En travaillant de concert, nous pourrons reprendre confiance dans l'avenir de ce pays. La confiance est d'ailleurs en train de renaître. J'en veux pour preuve l'augmentation des dépenses de consommation et des projets d'investissement des entreprises. Notre tâche consiste à renforcer cette confiance grâce aux mesures que nous prenons dans ce budget et à encourager les Canadiens à relever le défi du renouveau économique.

Pour assurer le renouveau économique

Je propose dans ce budget un grand nombre de mesures afin de relever ce défi – des mesures trop nombreuses pour qu'on puisse toutes les mentionner ou les exposer en détail dans ce discours. Des renseignements supplémentaires figurent dans les documents budgétaires que je dépose aujourd'hui. J'invite les députés et les autres personnes intéressées à s'y reporter.

Les mesures que je propose doivent être considérées dans le contexte de la stratégie économique globale exposée en novembre dernier. Elles visent à résoudre deux des grands problèmes auxquels est confronté le Canada à l'heure actuelle: un chômage élevé et une dette nationale en forte augmentation. Les déficits considérables limitent notre capacité de promouvoir la croissance et la création d'emplois. Un fort taux de chômage contribue à son tour à l'augmentation des déficits. Ce budget vise à briser le cercle vicieux du chômage et de la dette publique grâce à une série de mesures soigneusement équilibrées qui soutiendront le renouveau économique maintenant et dans les années futures.

À notre entrée en fonction, en septembre dernier, nous avons été confrontés à un problème majeur, la hausse des déficits. Cette année, si rien n'était fait pour l'en empêcher, le déficit passerait à plus de $38 milliards. Les mesures proposées dans ce budget, jointes à celles prises en novembre, réduiront de $4.4 milliards le déficit du présent exercice pour le ramener à $33.8 miliards. L'an prochain, le déficit aurait dépassé les $40 milliards. Nos mesures le feront baisser de plus de $8 milliards pour le ramener à $32.7 milliards.

J'estime que des réductions plus importantes seraient imprudentes en raison des incertitudes de la conjoncture économique actuelle. Je propose donc des mesures permettant de maîtriser maintenant le déficit et de le réduire sensiblement d'ici la fin de la décennie.

Je mets en place un plan clair et réaliste de contrôle de la dette à moyen terme. Ce plan exige l'adoption de mesures énergiques dès maintenant. Il y aura des réductions de dépenses et des augmentations d'impôt. Ces mesures ainsi que celles prises en novembre auront un effet de plus en plus marqué. Nos initiatives réduiront directement le déficit annuel de plus de $20 milliards à la fin de la décennie. D'ici là, nos mesures retrancheront au total $75 milliards de la hausse projetée de la dette publique.

Ces mesures représentent un effort sans précédent en vue de maîtriser la tendance dangereuse à l'accroissement de notre dette.

Cependant, ce budget fait beaucoup plus que rétablir l'ordre dans les finances de l'État. Le rééquilibrage stratégique des priorités dans ce budget constitue un grand

pas sur la voie qui nous assurera un avenir économique prospère. Nous favoriserons la croissance et la création d'emplois en encouragant l'initiative privée, en améliorant l'efficacité de l'administration publique et en contrôlant notre dette nationale.

Encourager l'initiative privée

Notre priorité absolue est l'emploi.

Pour maintenir les emplois que nous avons créés et ceux dont nous avons besoin, il nous faut des entreprises fortes et saines. Nous devons en particulier reconnaître que la petite et moyenne entreprise est le moteur le plus dynamique de la croissance et de l'emploi partout au Canada.

Si nous voulons stimuler la création d'entreprises nouvelles et l'expansion de celles qui existent, nous devons accroître nos investissements en activités productives. Nous épargnons beaucoup, mais sommes trop peu nombreux à vouloir investir une partie de nos économies dans des entreprises nouvelles. Pourtant, c'est grâce à de tels investissements que les idées nouvelles sont mises en application, que des activités nouvelles voient le jour et que de nouveaux emplois sont créés. Je crois que les Canadiens le comprennent. Je crois qu'ils relèveront le défi et qu'ils investiront directement dans notre avenir si le gouvernement les y encourage, au lieu de les décourager.

Je tiens à encourager la prise de risques, mais de manière à laisser l'investisseur choisir ses placements. Je ne veux pas accroître encore les distortions de notre régime fiscal en lançant des mesures qui dictent aux Canadiens la nature et les modalités de leurs investissements. Notre gouvernement tient à ce que ce soient les Canadiens individuellement qui choisissent les gagnants, dans le cadre d'un régime fiscal qui récompense la réussite.

En conséquence, je propose d'apporter une modification importante au régime fiscal des gains en capital.

Les Canadiens se verront accorder une exemption à vie d'un demi-million de dollars au titre de leurs gains en capital. Tous les biens en immobilisations seront admissibles à cette exemption. Ce plafond d'exonération sera mis en place en six ans, à compter de cette année.

L'exemption totale pourra être utilisée immédiatement pour les gains en capital réalisés sur la vente de biens agricoles. Mes consultations des milieux agricoles me conduisent à croire que c'est là le moyen le plus efficace d'apporter l'aide nécessaire à ce secteur vital de notre économie.

Cette mesure encouragera un plus grand nombre de Canadiens à investir dans les petites et grandes entreprises. Elle aidera les sociétés canadiennes à redresser plus rapidement leur situation financière en attirant de nouveaux capitaux propres. Elle permettra aux petites entreprises d'obtenir plus aisément les fonds dont elles ont besoin pour mettre en oeuvre des idées et des activités nouvelles. Elle favorisera le financement de la recherche et du développement.

Mais cette mesure constitue avant tout un encouragement général qui permet aux Canadiens de choisir leurs placements et les moyens de créer des richesses, des activités économiques et des emplois. Cet aspect est au coeur de notre philosophie. Les décisions seront prises, comme elles doivent l'être, par les Canadiens, et non par des politiciens ou des fonctionnaires ici à Ottawa. Cette mesure vise à donner libre cours à l'esprit d'entreprise et au dynamisme des Canadiens.

Avec cette mesure, nous disons clairement aux Canadiens de toutes les régions du pays d'investir dans l'avenir du Canada, d'aider à bâtir le pays fort et prospère que nous voulons tous, de contribuer à créer les emplois nécessaires. Notre gouvernement veut que les Canadiens puissent jouir des fruits de leur labeur.

La faible accessibilité des capitaux de démarrage est une contrainte pour bien des petites et moyennes entreprises.

J'annonce des mesures qui encourageront les fonds de pension à investir davantage dans les petites et moyennes entreprises. Les régimes enregistrés d'épargne-retraite pourront eux aussi investir dans des sociétés canadiennes privées avec lesquelles ils n'ont aucun lien de dépendance. Ainsi sera favorisée la réorientation d'une masse de capitaux importante et croissante vers un secteur de notre économie qui a besoin de financement pour créer de nouveaux emplois.

Dans le domaine du financement des entreprises, une initiative intéressante a été prise par les travailleurs syndiqués au Québec, en coopération avec le gouvernement de la province. Le Fonds de solidarité administré par la Fédération du travail du Québec a servi à maintenir et à créer des emplois dans la province en investissant dans des petites et moyennes entreprises. Le gouvernement du Québec a fourni une aide fiscale aux particuliers qui ont contribué au Fonds. Cette initiative mérite d'être appuyée non seulement au Québec, mais dans tout le Canada. En raison de la nature bien particulière de cette initiative, le gouvernement fédéral accordera un crédit d'impôt aux particuliers qui investissent dans le Fonds de solidarité du Québec ou dans des fonds semblables qui bénéficient d'une aide fiscale des provinces.

Un autre déterminant important de la croissance et de l'emploi est l'investissement en recherche et développement. Le changement technique est le moteur du progrès économique. Nous devons nous tenir à la pointe du progrès si nous voulons être compétitifs aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger. Une R&D vigoureuse a un rôle crucial à jouer à cet égard. L'une des priorités constantes de ce gouvernement est d'encourager un accroissement très sensible de la R&D au Canada.

Je propose, pour aider les petites entreprises, une mesure importante qui prévoit le remboursement de 100 pour cent du crédit d'impôt qu'elles acquièrent sur les deux premiers millions de dépenses admissibles de R&D effectuées chaque année. Ce remboursement intégral sera particulièrement utile aux entreprises nouvelles qui ont des difficultés à trouver des capitaux.

J'annonce également des modifications de la définition des dépenses admissibles de R&D afin de répondre directement aux besoins réels et aux demandes des milieux de la recherche.

L'exonération des gains en capital favorisera également la croissance des entreprises de pointe. En raison de ces mesures, j'ai décidé de mettre fin à compter d'aujourd'hui au transfert du crédit d'impôt à la recherche scientifique aux investisseurs extérieurs. Des règles transitoires appropriées s'appliqueront à cet égard.

L'Accord énergétique de l'Ouest a déjà permis à l'industrie pétrolière de manifester des signes marqués de reprise. Cet accord historique redonnera sa liberté d'action à l'une de nos industries les plus dynamiques et lui permettra de contribuer à la croissance économique, de rechercher de nouveaux approvisionnements en pétrole et en gaz et de créer des emplois dans tout le Canada. Pour soutenir le regain d'activité du secteur de l'énergie, je suis heureux de déposer aujourd'hui des motions de voies et moyens qui donneront effet aux mesures financières annoncées dans l'accord.

Dans ces trois domaines – la petite entreprise, la recherche et développement, et l'énergie – le gouvernement a déterminé clairement les éléments de croissance économique qui offraient les meilleures chances d'obtenir des résultats appréciables et rapides.

L'exonération des gains en capital donnera un coup de fouet à l'expansion des petites entreprises. Ces dernières se chiffrent à plus de 700,000 au Canada. Si chacune d'entre elles ne créait qu'un seul emploi nouveau, les résultats seraient spectaculaires.

Si d'autres Canadiens mettent sur pied de nouvelles entreprises, plus d'emplois seront créés. Et si nos encouragements à la R&D permettent de lancer des inventions nouvelles et d'accroître la compétitivité des entreprises, il y aura encore plus d'emplois. Quant au secteur de l'énergie, il présente un fort potentiel de croissance et donc de création d'emplois dans tout le Canada.

Le défi est là. Les possibilités existent. J'ai confiance que les Canadiens saisiront ces possibilités et nous assureront une économie concurrentielle et dynamique.

À mesure que nous améliorerons notre compétitivité, il faudra veiller à ce que nos produits aient toujours accès aux marchés internationaux. Plus nous vendons à l'étranger, plus il y a d'emplois au Canada. C'est la raison pour laquelle le gouvernement travaille sans relâche, sur plusieurs fronts, à améliorer la situation commerciale du Canada. Le Premier ministre et le Président Reagan ont ouvert la voie à des relations commerciales plus fructueuses entre le Canada et les États-Unis. Le Canada est à l'avant-garde des pays qui réclament une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales dans un avenir prochain. Ici, au pays, nous collaborons étroitement avec les provinces et consultons attentivement les milieux d'affaires et le monde du travail. Nous devons élaborer des positions de négociation qui ont le plein appui de ces groupes et maximisent les retombées de la libéralisation des échanges pour le Canada.

Toutes ces initiatives contribueront à créer de nouvelles possibilités d'emploi. Mais il nous faudra veiller à ce que les Canadiens, et en particulier nos jeunes, possèdent les compétences et la formation nécessaires pour les saisir.

À la Conférence des premiers ministres de Régina, la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a annoncé une approche innovatrice de la formation et de l'emploi – une approche qui favorisera le développement professionnel plutôt que les emplois de courte durée. Cette approche repose sur une participation accrue du secteur privé et des intervenants locaux. Elle a reçu l'appui unanime des autorités provinciales et un large soutien de la part du secteur privé et des groupes communautaires dans tout le pays. Nous avons affecté $900 millions à ces programmes cette année. Des ententes sont en cours de négociation pour permettre de mettre en oeuvre ces mesures dans les plus brefs délais. J'annonce aujourd'hui qu'en 1986-87, le gouvernement affectera $900 millions de plus à ces programmes. En prenant cet engagement dès maintenant, nous fournissons un cadre plus certain aux responsables de l'élaboration et de la mise en oeuvre de ces programmes. Cela devrait accélérer leur mise en place.

J'annonce également que le gouvernement entreprendra bientôt un examen approfondi du programme d'assurance-chômage. Notre objectif est d'améliorer et de simplifier ce programme afin de le rendre plus juste et de s'assurer qu'il facilite l'adaptation sur le marché du travail. Je tiens à souligner que notre objectif à cet égard n'est pas de réduire les prestations fédérales aux chômeurs.

En attendant que cet examen soit achevé, vers la fin de mars 1986, j'annonce que le gouvernement se propose de maintenir les normes actuelles d'admissibilité et de ne pas accroître les taux de prime de l'assurance-chômage en 1986. Le maintien des taux actuels évitera d'alourdir les prélèvements sur les employés à revenu modique et les entreprises à forte intensité de main-d'oeuvre, notamment dans le secteur de la petite entreprise.

Nous devons également soumettre le régime fiscal des sociétés à un examen rigoureux et approfondi.

Il y a lieu de croire que le système fait gravement défaut lorsque les décisions d'investissement sont dictées par le régime fiscal plutôt que par de saines considérations commerciales. En conséquence, je dépose avec ce budget un document d'étude dont les propositions visent à rendre le régime fiscal des sociétés plus équitable et plus efficace dans le soutien de la croissance économique. Ce document décrit comment il serait possible de maintenir le niveau des recettes produites par le système actuel tout en simplifiant ce dernier, grâce à l'élimination d'un certain nombre d'encouragements fiscaux et, en contrepartie, à l'abaissement de 7 points du taux fédéral de l'impôt des sociétés. Ce changement stimulerait la croissance et la création d'emplois en permettant une allocation plus efficiente des investissements.

Accroître l'efficacité de l'État

Les mesures que je viens d'annoncer encourageront l'initiative privée dans toute l'économie et offriront aux Canadiens de nouvelles possibilités d'innover, de créer et de bâtir. Elles stimuleront la croissance économique et accroîtront l'emploi.

Voilà des années que les Canadiens nous disent qu'il y a trop de gaspillage, d'inefficacité et de chevauchement dans les programmes à Ottawa. Ils savent qu'un secteur privé dynamique et vigoureux doit être soutenu par une administration publique fonctionnelle et efficace.

Je propose des mesures visant à rationaliser les activités de l'État, à limiter sa croissance, à organiser un certain nombre de programmes de manière plus rationnelle, à accroître l'équité du régime fiscal et à réformer le domaine des pensions. Je propose également des modifications fondamentales du processus budgétaire.

Une meilleure gestion de l'État

Un Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes, en collaboration avec des dirigeants d'entreprise et du mouvement ouvrier du secteur privé, se livre actuellement à l'examen le plus complet et le plus détaillé qu'un gouvernement canadien ait jamais consacré aux programmes de l'État. L'objectif est d'éliminer les activités inutiles, de supprimer les chevauchements et d'accroître l'efficacité des activités de l'État afin d'améliorer le service au public.

Je dépose aujourd'hui pour le compte du Vice-premier ministre le premier rapport du groupe de travail ministériel. Ce document expose les décisions prises jusqu'ici par le gouvernement à la suite des recommandations des groupes d'étude.

Les groupes d'étude ont examiné de près, entre autres choses, le coût des encouragements fiscaux. Ils se sont demandés si certains encouragements valent bien le coût qu'ils imposent aux autres contribuables. Il s'agit d'une question importante. En vue d'alimenter un débat éclairé, je publierai prochainement un rapport détaillé sur le coût des mesures fiscales ponctuelles. En fournissant ces renseignements aux Canadiens, je suis particulièrement heureux de reprendre l'initiative qu'avait instaurée le ministre de la Justice lorsqu'il détenait ce portefeuille en 1979.

Le groupe d'étude chargé d'examiner les services et subventions aux entreprises a souligné que la combinaison des incitations fiscales et des subventions publiques dont pouvaient bénéficier les investissements donnait lieu à un cumul d'avantages. Je propose des mesures afin de réduire les effets négatifs de cette situation.

Le groupe d'étude a également recommandé que nombre des articles actuellement exonérés de la taxe fédérale de vente y soient assujettis. Les exclusions actuelles sont souvent définies de manière imprécise et contribuent à fausser la concurrence entre des fabricants qui produisent des marchandises semblables.

En conséquence, j'annonce que, à compter du 1er juillet, un certain nombre d'articles ne seront plus exonérés de la taxe fédérale de vente, notamment: les bonbons et produits de confiserie, les boissons gazeuses, les aliments pour animaux, certains biens visant à accroître le rendement énergétique ainsi que les articles de beauté et de santé. Avec le temps, l'exonération de ces articles a donné lieu à des distorsions. Je supprimerai également à compter du mois de juillet la

différence de taxe qui existe actuellement entre les matériaux de construction sur et hors chantiers. Cette différence n'a plus de raison d'être.

Le gouvernement accorde également une grande importance à la rationalisation des sociétés d'État. Les sociétés de la Couronne qui ont une valeur commerciale mais ne répondent plus aux objectifs de la politique publique seront vendues. Le gouvernement a annoncé la semaine dernière la conclusion d'une entente de principe pour la vente de la Société des transports du Nord Limitée. La vente devrait être conclue d'ici la fin juin. Le gouvernement compte également se départir dans un avenir prochain de Téléglobe Canada, des Arsenaux Canada, ainsi que de sa participation dans la Corporation de développement du Canada. Les sociétés d'État qui n'ont aucune valeur commerciale ni utilité publique seront dissoutes ou intégrées aux ministères existants. Dans un premier temps, 13 sociétés ont été recensées dans cette catégorie.

J'annonce également, pour le compte du président du Conseil du Trésor, des mesures par lesquelles l'administration fédérale «se serrera la ceinture» et dépensera de manière plus efficiente l'argent du contribuable. Le gouvernement a déjà proposé de remplacer par une formule nouvelle la garantie d'indexation automatique des pensions de la fonction publique. Cette formule lierait la protection contre l'inflation aux gains du fonds de pension, comme cela se fait dans les caisses de retraite du secteur privé, afin d'éliminer les risques financiers pour les contribuables à l'avenir.

Le gouvernement propose également de mettre fin à la garantie d'indexation totale des pensions des députés et sénateurs à compter du 1er janvier 1986. Un comité conjoint de la Chambre des communes et du Sénat sera formé prochainement afin d'étudier sous tous leurs aspects les pensions des parlementaires.

Le président du Conseil du Trésor a entrepris un programme dynamique d'amélioration de la gestion de l'encaisse et des biens immobiliers de l'État.

Selon les projections, les effectifs de la fonction publique devaient augmenter de 15,000 au cours des six prochaines années. Des mesures seront prises afin de les réduire de 15,000 d'ici la fin de cette période, ce qui représente une différence de 30,000.

Ces mesures imposeront des décisions difficiles aux gestionnaires de la fonction publique. Je suis toutefois persuadé qu'ils s'adapteront afin d'accroître la productivité et l'efficience, en évitant le plus possible de perturber les services au public.

Des programmes économiques plus efficaces

Non seulement l'État a pris des proportions gigantesques, mais il intervient de façon excessive dans presque tous les secteurs de l'économie. Certaines industries sont surréglementées et d'autres surprotégées. En essayant de favoriser les investissements, l'État leur impose trop souvent des distorsions. Au lieu d'encourager le dynamisme, bien des mesures perpétuent l'inefficacité. Il arrive trop souvent que l'État fasse échec à l'esprit d'entreprise et décourage l'initiative.

Nous devons réexaminer un certain nombre de programmes, éliminer les obstacles à la croissance, supprimer le gaspillage, accroître l'efficacité et faire meilleur usage de ressources limitées. J'annonce un certain nombre de modifications de programmes qui visent à atteindre ces objectifs.

Les dépenses dans le secteur des transports seront réduites de $75 millions cette année et de $200 millions l'an prochain. L'exploitation de VIA Rail dans le couloir Windsor-Québec devra être rentabilisée.

Conformément à son principe d'accroissement du rôle que doivent jouer les encouragements du marché, le gouvernement entreprend de diminuer le recours aux subventions. Les subventions industrielles seront réduites de $100 millions cette année et de $100 millions l'an prochain. Les dépenses agricoles seront diminuées de $50 millions par an.

La hausse pré[illegible]u titre de l'aide publique au développement sera réduite de $50 millions [illegible]rochain. L'objectif du gouvernement, qui est de porter notre aide à l'étrange[illegible] à 0.6 pour cent du PNB d'ici 1990, ne devrait pas en souffrir. Pour aider les entreprises canadiennes à participer plus activement à des projets de développement dans le Tiers-Monde, le gouvernement établira un nouveau mécanisme de commerce extérieur et développement.

Dans le secteur de l'énergie, nous réaliserons des économies de plus de $150 millions cette année et de $900 millions l'an prochain. Le programme d'encouragements pétroliers sera éliminé progressivement d'ici le 31 décembre 1987. Comme la filière CANDU est maintenant bien établie, les crédits fédéraux au programme de R&D de l'Énergie atomique du Canada Ltée seront réduits sur une période de six ans. La priorité accordée par l'EACL aux recherches sur la santé et la sécurité sera maintenue.

Les usines d'eau lourde de Glace Bay et Port Hawkesbury passent généralement pour des symboles du gaspillage et de la mauvaise gestion de l'État. Elles coûtent plus de $100 millions aux contribuables de ce pays et fabriquent un produit pour lequel il n'existe pas de demande. Nous entreprenons immédiatement de fermer ces usines, mais nous n'abandonnons pas les gens et la région du Cap-Breton.

Les travailleurs de ces usines recevront des indemnités de départ et bénéficieront d'une aide pour se chercher un nouvel emploi. L'Énergie atomique du Canada Ltée donnera prochainement plus de détails sur ces mesures.

Pour promouvoir un développement plus productif et plus durable au Cap-Breton, le gouvernement prend deux mesures importantes.

Nous instaurons immédiatement un encouragement fiscal amélioré aux nouveaux investissements effectués au Cap-Breton. Cet encouragement prend la forme d'un élargissement appréciable du champ d'application de l'actuel crédit d'impôt à l'investissement de 50 pour cent, qui pourra bénéficier à un large éventail d'investissements. Ainsi, presque tous les nouveaux investissements réalisés au Cap-Breton seront exonérés de l'impôt sur le revenu des sociétés pendant dix ans.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale annoncera sous peu la composition d'un comité consultatif du secteur privé qui sera chargé de recommander aux gouvernements fédéral et provincial de nouvelles initiatives en faveur du développement économique et de la création d'emplois productifs au Cap-Breton.

La démarche que nous suivons dans le cas du Cap-Breton reflète le principe fondamental du gouvernement à l'égard des problèmes d'adaptation dans les secteurs tant privé que public. Nous ne pouvons tout simplement pas nous permettre de continuer à soutenir des activités économiques non concurrentielles, car cela requiert des ressources et des énergies qui pourraient être consacrées à des activités plus productives, créatrices d'emplois. Nous devons cependant veiller à ce que l'adaptation ne se fasse pas aux dépens des individus.

Ce principe inspire également le gouvernement dans son approche de l'aide aux personnes qui vivent dans des régions isolées ou éloignées. Des allégements fiscaux seront offerts cas par cas sous forme d'indemnités de départ exonérées aux employés qui sont touchés par la fermeture d'une entreprise dans une localité isolée. Les indemnités ou allocations aux personnes vivant dans le Nord font l'objet d'un examen et, après consultation du public cet été, j'établirai un régime permanent à cet égard.

Des programmes sociaux et culturels plus efficaces

Lorsque les ressources sont de plus en plus limitées, il faut également rajuster les programmes sociaux de manière qu'ils bénéficient principalement à ceux qui en ont le plus besoin et que des fonds puissent être libérés pour d'autres priorités sociales. Cette nécessité n'est nulle part aussi évidente que dans le domaine de l'aide à la famille.

Prestations au titre des enfants

J'annonce une restructuration de l'aide à la famille qui prend la forme d'avantages fiscaux. Ces changements répondent aux suggestions formulées par un grand nombre de citoyens, de groupes sociaux et par le Comité permanent de la santé, du bien-être social et des affaires sociales. À compter de 1986, le crédit d'impôt pour enfants versé aux familles à revenu modeste sera sensiblement majoré pour atteindre $524 par enfant en 1988, soit une hausse de $140. De plus, le seuil de revenu à partir duquel ce crédit commence à diminuer sera abaissé. À compter de 1987, les exemptions fiscales au titre des enfants seront réduites sur une période de trois ans de façon que l'exemption relative aux enfants de 18 ans ou moins soit égale à la valeur des allocations familiales.

Ces changements répondent à un certain nombre d'objectifs importants. L'universalité des allocations familiales est maintenue. L'aide aux familles à revenu modeste sera augmentée et la progressivité des prestations au titre des enfants sera accrue. Notre régime d'aide à la famille sera rendu plus efficace et

plus équitable, mais les changements seront mis en œuvre graduellement afin d'en atténuer les effets sur ceux dont les prestations diminueront.

Des pensions améliorées

Le système de pensions privées doit offrir des encouragements appropriés et présenter une structure équitable si l'on veut que les Canadiens puissent préparer financièrement leur retraite de façon autonome.

Après 10 ans de débat sur la politique des pensions, je mets en oeuvre des réformes importantes. Les changements sont de grande envergure. Ils accroîtront considérablement la capacité des Canadiens de se constituer une pension décente, de manière souple et équitable.

Je présenterai des mesures législatives visant à améliorer les normes minimales des régimes privés de retraite relevant de la *Loi sur les normes des prestations de pension*. Ces mesures amélioreront les règles de dévolution, la transférabilité des pensions et les prestations de survivant. Elles bénéficieront tout particulièrement aux femmes. Ces propositions sont le fruit de consultations approfondies menées auprès des provinces afin d'assurer une grande uniformité des prestations de pension d'un bout à l'autre du pays – un autre exemple remarquable de coopération fédérale-provinciale.

Les changements que j'annonce permettront à un plus grand nombre de travailleurs d'adhérer à un régime de retraite et leur donneront le droit de participer à la gestion des fonds de pension. Grâce à ces mesures, les travailleurs acquerront des droits de pension après deux années de participation au régime, et leurs prestations seront transférables. Ces changements assureront l'égalité des pensions versées aux hommes et aux femmes qui prennent leur retraite dans des situations identiques. Les changements assureront le versement de prestations de survivant et le partage des pensions entre les conjoints en cas de rupture du mariage.

Je ne propose pas pour le moment d'imposer une protection obligatoire contre l'inflation. Le coût futur des diverses formules de protection proposées est très incertain, et l'on ne s'entend pas sur la meilleure méthode de protection. Le gouvernement est cependant conscient de la nécessité de maintenir le pouvoir d'achat des pensions. Toutes les entreprises réglementées au niveau fédéral seront encouragées à rajuster volontairement les pensions au titre de l'inflation. Elles seront tenues de rendre compte publiquement des rajustements effectués et de la provenance des fonds utilisés à cette fin.

Le gouvernement suivra la situation de près et poursuivra le débat avec les provinces, les milieux patronaux et les autres groupes intéressés en vue de prendre d'autres mesures pour protéger le pouvoir d'achat des pensions.

Je propose également de réformer le système d'aide fiscale aux cotisations à des régimes privés de retraite. Le système actuel impose des règles discriminatoires aux personnes qui participent à différents types de régimes. À compter de 1986, le

plafond des cotisations déductibles de REER sera relevé chaque année jusqu'en 1990, année où l'équité sera rétablie entre les REER et les autres types de régimes de retraite. Les personnes qui n'utiliseront pas en totalité leurs droits de cotisation à un REER au cours d'une année auront sept ans pour rattraper la différence. Les Canadiens disposeront ainsi d'un régime de retraite beaucoup plus souple et complet.

Ces nouvelles mesures offriront à un nombre croissant de Canadiens qui ont une petite entreprise, qui travaillent dans l'agriculture ou qui exercent une profession libérale bien plus de possibilités de se constituer un revenu de retraite décent.

Aide aux personnes handicapées

Lors de la Conférence économique nationale, l'étroitesse de la définition de l'invalidité dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* a été fortement soulignée. Je me propose donc d'élargir cette définition aux fins de l'impôt sur le revenu, ce qui devrait bénéficier à quelque 120,000 personnes.

Mesures culturelles

Le secteur des arts et de la culture joue un rôle crucial dans la préservation et la croissance de notre patrimoine intellectuel. Ce secteur est non seulement un motif de fierté pour les Canadiens, mais aussi une importante source d'emploi, comme il a été souligné à la Conférence économique nationale. J'annonce, en collaboration avec le ministre des Communications, l'établissement d'un groupe de travail spécial chargé de proposer des initiatives de nature à inciter le secteur privé à soutenir davantage les arts.

Pour répondre aux instances qui ont été formulées, j'annonce également des changements fiscaux qui permettront aux créateurs visuels de déduire le coût de leurs stocks et les aideront à faire don de leurs propres oeuvres à des organismes de charité.

Secteur bénévole

Le secteur bénévole bénéficiera de deux initiatives dans ce budget. Je propose des changements qui faciliteront les dons aux organismes de charité et protégeront le statut d'exonération de ceux qui se livrent à des activités politiques non partisanes à l'appui de leurs objectifs de bienfaisance.

Un régime fiscal plus équitable

Un grand nombre de Canadiens ont remis en cause l'équité du régime fiscal et de l'administration des impôts. C'est là un sujet de grande préoccupation pour le gouvernement. En effet, notre régime fiscal repose sur les principes de l'autocotisation et de l'observation volontaire. Si les Canadiens jugent le système inéquitable, ces principes seront ébranlés.

La principale source de préoccupation est la possibilité qu'ont certains contribuables à revenu supérieur de soustraire la quasi-totalité de leur revenu à l'impôt grâce aux divers encouragements fiscaux existants. Nul ne met en doute la légitimité de ces pratiques de planification fiscale, ni la validité des objectifs visés par ces encouragements. Les Canadiens éprouvent néanmoins de la frustration lorsqu'ils constatent que certaines personnes à revenu élevé ne paient guère ou pas du tout d'impôt. Je partage leur sentiment.

En conséquence, j'instaurerai à compter de 1986 un impôt minimum sur le revenu des particuliers de manière que les Canadiens à revenu élevé paient leur juste part des impôts. Je dépose aujourd'hui un document qui étudie trois formules possibles d'impôt minimum. Je profiterai de ce processus de consultation pour inciter les provinces à adopter le même système afin de maintenir l'uniformité et la cohérence du régime fiscal d'un bout à l'autre du pays.

En outre, j'entreprends de réduire le financement, dans des conditions fiscales avantageuses, de certaines catégories de biens comme les bateaux de plaisance, les véhicules de loisir et les hôtels, utilisés dans certaines circonstances. Je propose également de mettre fin aux avantages fiscaux que procure le fractionnement du revenu, sous forme de prêts à intérêt faible ou nul entre les membres d'une même famille. Des modalités transitoires seront mises en place afin que les nouvelles règles soient instaurées de manière équitable.

Pour faire suite aux importantes initiatives instituées par le ministre du Revenu national, je propose plusieurs autres mesures qui rendront l'administration des impôts plus équitable et conforme à la Charte des droits et libertés. Les contribuables seront ainsi mieux protégés en matière de perquisition et de saisie, de vérifications et d'examens, ainsi que de demandes de renseignements de nature fiscale.

Nous continuerons d'apporter les changements nécessaires au régime fiscal en faisant preuve du sens des responsabilités et de modération. Cette démarche se traduit dans notre engagement d'instaurer un impôt minimum et dans le document d'étude sur le régime fiscal des sociétés. J'ai toutefois évité délibérément de mettre en branle une réforme massive du régime fiscal pour résoudre les questions d'équité fiscale ou tout autre problème. Nous ne devons pas courir, et nous ne prendrons pas, le risque d'instaurer un climat d'incertitude et d'instabilité susceptible de saper nos efforts en vue d'amener les Canadiens à investir avec dynamisme dans la croissance, les emplois et les possibilités économiques.

Amélioration du processus budgétaire

Je dépose enfin un document qui propose d'apporter des réformes importantes au processus budgétaire, et notamment d'adopter une période fixe de présentation du budget annuel. Cela permettrait au Parlement, au gouvernement fédéral, aux provinces et au secteur privé d'établir leurs plans et de prendre leurs décisions dans un cadre plus certain. Cela donnerait aux divers gouvernements la possibilité d'adopter des mesures fiscales et économiques plus complémentaires.

Contrôle de la dette nationale

Les mesures que j'ai prises insuffleront un dynamisme nouveau au secteur privé et feront du gouvernement fédéral un partenaire plus efficace dans la poursuite du renouveau économique. Cependant, pour que cette collaboration soit vraiment fructueuse, nous devons remettre de l'ordre dans nos finances.

En novembre, j'avais estimé que le déficit serait de $34.6 milliards en 1984-85. Bien que nous ne disposions pas encore des chiffres définitifs de l'exercice, j'évalue maintenant à un peu moins de $36 milliards le déficit de 1984-85. Je m'attends à ce que les dépenses publiques soient plus faibles que prévu. Cependant, les projections de recettes ne se sont pas réalisées.

Lorsque j'ai commencé à planifier le budget de cette année, j'ai été confronté à des déficits projetés qui auraient continué d'augmenter, même avec une croissance constante de l'économie, et même après les mesures que j'avais prises en novembre. Cette éventualité était manifestement inacceptable.

Il importe que les Canadiens se rendent bien compte de l'ampleur du problème du déficit et de la dette, et des raisons pour lesquelles il menace sérieusement notre capacité de croissance économique soutenue.

La dette publique représente, en termes simples, la somme de tous les déficits passés. Il a fallu une centaine d'années pour accumuler une dette de $18 milliards. Maintenant, moins de 20 ans plus tard, nous sommes aux prises avec une dette de près de $200 milliards.

Comme tout emprunteur, le gouvernement du Canada paie des intérêts sur cette dette. Et comme tout emprunteur, il a été touché par le niveau élevé des taux d'intérêt. Les frais d'intérêt sont passés d'environ $8 milliards par an à la fin des années 70 à $22 milliards l'an dernier. Ils sont devenus le poste de dépenses publiques qui augmente le plus vite.

Le gouvernement a dû emprunter davantage afin de payer ces intérêts. C'est la raison pour laquelle notre dette augmente à un rythme effréné. Si nous ne démontrons pas la volonté de nous attaquer à ce problème, le gouvernement du Canada finira par se trouver paralysé.

Voilà le cercle vicieux dans lequel nous sommes enfermés. Il nous faudra tôt ou tard commencer à payer nos factures courantes au lieu de les transmettre à nos enfants.

Si nous n'agissons pas dès maintenant et si nous continuons d'emprunter comme nous l'avons fait, les frais annuels d'intérêt risquent d'approcher les $50 milliards à la fin de la décennie.

Où trouverons-nous cet argent?

Nous pourrions essayer de l'emprunter. Mais cela ne ferait qu'aggraver le problème. Car il nous faudra rembourser, à un moment donné.

Nous pourrions également «faire marcher la planche à billets», c'est-à-dire créer de la monnaie. Mais cela garantirait une reprise de l'inflation et une hausse des taux d'intérêt qui auraient les mêmes effets dévastateurs sur la confiance, les investissements et la croissance que dans les années 70 et au début de la décennie 80. Ce serait abdiquer devant le problème. Ce n'est pas une option viable.

En fin de compte, nous serions obligés de trouver l'argent nécessaire en sabrant dans les services publics et en augmentant fortement les impôts. De nombreux programmes fédéraux seraient menacés. Cela n'est pas acceptable non plus.

D'après certains, une croissance économique plus rapide nous sortira de ce dilemme financier. C'est effectivement un élément important de la solution, et les mesures que j'ai prises stimuleront la croissance économique. Cependant, cette dernière ne peut à elle seule régler notre problème. Pour sortir de ce cercle vicieux du déficit, nous devons également ralentir l'augmentation de la dette, en abaissant les déficits et les taux d'intérêt.

Nous savons tous qu'il est plus facile de dire que l'on veut abaisser les taux d'intérêt que de le faire.

Il est vrai qu'au Canada les taux d'intérêt sont fortement influencés par les taux américains. Et, en essayant de résoudre notre problème financier, nous devons tenir compte de la rapidité et de la vigueur avec lesquelles les États-Unis sont disposés à réduire leur propre déficit. Cependant, le niveau des taux d'intérêt au Canada dépend également des mesures financières que nous prenons.

Une mesure essentielle, pour maîtriser les taux d'intérêt, consiste à rester vigilants face à l'inflation. Cela signifie que nous devons prendre des mesures pour réduire notre déficit annuel, afin que les investisseurs canadiens et étrangers aient l'assurance que les gouvernements futurs ne recourront pas à la planche à billets pour diluer notre dette par l'inflation.

La plupart des Canadiens sont d'accord sur la nécessité de reprendre nos finances en main. Ils ont cependant le sentiment justifié que ce processus doit commencer par l'élimination du gaspillage et de l'inefficacité dans l'administration publique et que toutes les mesures supplémentaires qui peuvent être nécessaires doivent être équilibrées et équitables.

Les mesures que j'ai exposées afin de remettre de l'ordre dans notre situation, combinées aux initiatives annoncées en novembre, représentent un progrès important dans le contrôle des dépenses publiques. Les dépenses de programmes devraient augmenter d'un peu plus de 2 pour cent cette année et l'an prochain – ce qui serait la plus faible hausse observée en près de 20 ans. Les dépenses fédérales au titre des programmes non statutaires, défense et aide à l'étranger exclues, baisseront en fait de plus de $1 milliard l'an prochain – diminuant ainsi pour la première fois en plus de 20 ans.

Ce début a de quoi impressionner, mais cela ne suffit pas. Au cours des dix dernières années, la situation financière du gouvernement du Canada s'est détériorée à un rythme accéléré. En proportion du Produit national brut, les

dépenses budgétaires ont augmenté de 3.7 points au cours de la dernière décennie. Pendant la même période, les recettes budgétaires ont diminué de 3.5 points en pourcentage du Produit national brut. Il y a là un déséquilibre structurel qui contribue à creuser toujours plus l'écart entre les recettes et les dépenses. Les mesures gouvernementales ayant tendance à accroître cet écart sont devenues de moins en moins soutenables à mesure que les années passaient.

Avec des dépenses totales maintenant supérieures à $100 milliards, nous ne pouvons réaliser des économies appréciables sans nous pencher sur les programmes de transfert. Ces programmes représentent maintenant plus de $40 milliards et ils augmentent rapidement. L'une des principales causes de cette croissance est l'indexation automatique des transferts sur l'Indice des prix à la consommation, quel que soit l'état des revenus du bénéficiaire.

Le but de l'indexation est de protéger les Canadiens contre les effets de la hausse des prix. Cependant, il est de plus en plus clair que les Canadiens doivent également trouver les moyens de se protéger contre l'augmentation des déficits et le gonflement de la dette nationale.

En conséquence, je propose de modifier l'indexation des prestations de Sécurité de la vieillesse et des allocations familiales. À partir du 1er janvier 1986, ces prestations ne seront indexées que sur la hausse de l'Indice des prix à la consommation qui dépasse 3 pour cent. Aucun paiement ne sera réduit à la suite de cette mesure. Toute hausse de l'inflation au-dessus de 3 pour cent sera entièrement compensée.

En maintenant le principe de l'indexation, nous donnons l'assurance aux Canadiens que, si une inflation rapide devait réapparaître un jour, ces transferts seraient protégés par cette forme puissante d'assurance. Le gouvernement déterminera si les prestations sont suffisantes à la lumière des circonstances et les accroîtra dans la mesure de ses moyens.

L'indexation totale sur l'Indice des prix à la consommation sera maintenue pour le supplément de revenu garanti et les prestations aux anciens combattants.

Afin de répartir équitablement le fardeau de la compression des dépenses, le gouvernement cherchera également à limiter la croissance des transferts aux provinces, afin de réaliser des économies annuelles de $2 milliards vers la fin de la décennie. Les transferts fédéraux ne subiront aucune diminution absolue. Même après ce rajustement, les transferts fédéraux aux provinces marqueront une augmentation sensible pendant les dernières années de la décennie. En 1990-91, ils représenteront à peu près la même proportion de l'ensemble des dépenses de programmes qu'à l'heure actuelle.

Avec ce budget et les mesures prises en novembre, nous avons comprimé les dépenses publiques dans tous les domaines. Il n'est que raisonnable que les transferts aux provinces, qui représentent 19 pour cent des dépenses de programmes, soient inclus dans le processus. Je me suis engagé l'automne dernier envers mes homologues provinciaux à ne pas réduire ces transferts pendant l'exercice en cours, et je tiendrai cet engagement. J'aurai une rencontre avec les

ministres des Finances des provinces, cet automne, afin d'étudier toute la gamme des questions relatives aux accords fiscaux fédéraux-provinciaux. Je ferai porter ces entretiens, entre autres choses, sur les meilleurs moyens à employer pour réaliser les économies souhaitées par le gouvernement.

Notre examen des secteurs en vue de réduire les dépenses a été rigoureux. Nous avons commencé par nos propres activités et avons restructuré les programmes de manière équilibrée et efficace. Nous avons mis en place un plan qui répondra à la nécessité de résorber les déficits de manière soutenue à moyen terme. Nous nous sommes efforcés d'être justes envers les particuliers et les autres gouvernements. Nous avons tenu notre engagement de prendre des mesures qui produiront des économies nettes de dépenses de $15 milliards en 1990-91. Et nous y sommes parvenus de façon équilibrée, en tenant compte des besoins régionaux.

Cette restructuration est très importante. Elle n'est cependant pas suffisante pour bien amorcer le rétablissement de l'équilibre dans nos finances. J'ai donc dû me résigner, à contrecoeur, à augmenter les impôts.

Je propose les changements suivants.

L'indexation automatique des droits d'accise sur l'alcool et le tabac est supprimée. À compter d'aujourd'hui, les droits d'accise sur l'alcool augmenteront de 2 pour cent. À compter de cet après-midi, les droits sur le tabac augmentent de 25 cents sur un paquet de 25 cigarettes. Je reconnais que la hausse est appréciable, mais j'ai tenu compte des dangers sérieux du tabac pour la santé ainsi que des coûts élevés qu'il occasionne à la société.

Le prélèvement spécial de canadianisation de 0.7 cent par litre de carburant disparaîtra le 1er juin. Il sera remplacé à compter du 3 septembre par une augmentation de 2 cents le litre de la taxe d'accise sur les carburants. Je repousse cette augmentation après la Fête du travail afin de ne pas nuire à la saison touristique et de ne pas toucher les Canadiens qui comptent voyager pendant les vacances estivales.

Les taux de la taxe fédérale de vente augmenteront d'un point à compter du 1er janvier 1986.

Je propose également un certain nombre de modifications de l'impôt sur le revenu.

- Le facteur modifié d'indexation applicable aux transferts aux particuliers s'appliquera aussi au régime fiscal. À compter de l'an prochain, l'indexation des exemptions personnelles et des tranches d'imposition ne reflétera que la hausse de l'Indice des prix à la consommation qui dépasse 3 pour cent.

- Le dégrèvement fédéral de $50 sera éliminé l'an prochain.

- Une surtaxe temporaire de réduction du déficit sera imposée aux particuliers à revenu supérieur et aux grandes sociétés. Dans le cas des particuliers, la surtaxe s'appliquera du 1er juillet 1985 au 31 décembre 1986. Elle sera de 5 pour cent par an de l'impôt fédéral de base au-delà de $6,000 et d'encore 5 pour cent de l'impôt fédéral de base au-dessus de $15,000. Cette surtaxe ne

devrait pas augmenter les impôts des personnes dont le revenu brut est inférieur à $40,000. Dans le cas des grandes sociétés, la surtaxe s'appliquera du 1er juillet 1985 au 30 juin 1986, au taux de 5 pour cent de l'impôt fédéral payable.

- Un impôt s'appliquera pendant deux ans au capital des grandes banques et sociétés de fiducie à partir de 1986. Cette mesure a pour objet de faire supporter à ces institutions une partie appropriée du fardeau fiscal, à un moment où la réduction du déficit est une priorité majeure.

- À compter d'aujourd'hui, les cotisations à des Régimes enregistrés d'épargne-logement ne donneront plus droit à un régime fiscal préférentiel. Ces régimes cesseront d'être exonérés à la fin de 1985, mais leurs détenteurs pourront retirer les fonds accumulés pour s'en servir à n'importe quelle fin sans être assujettis à l'impôt. Plus de $2 milliards sont actuellement accumulés dans ces régimes. J'ai bon espoir que, grâce aux mesures que j'ai annoncées pour promouvoir la croissance et la création d'emplois, une bonne partie de ces fonds sera investie dans des activités innovatrices et créatrices d'emplois, tout en stimulant le logement et la consommation.

Résultat global et incidence

L'effet global des augmentations d'impôt doit être évalué dans le contexte du budget considéré dans son ensemble . Les hausses nettes d'impôt s'élèveront à $200 millions cette année et à $1.8 milliard l'an prochain. Combinée aux réductions de dépenses dont j'ai fait état, l'incidence directe totale des mesures que nous avons prises depuis novembre fera diminuer le déficit estimatif de $4.4 milliards cette année pour le ramener à $33.8 milliards. L'an prochain, l'effet direct global de nos mesures de novembre et d'aujourd'hui sera une réduction de $8.3 milliards du déficit projeté, qui tomberait à $32.7 milliards. Le taux d'augmentation de la dette cumulative descendra de 23.2 pour cent qu'il était l'an dernier à 14.6 pour cent l'an prochain.

Il est plus trompeur qu'utile de présenter un tableau précis du déficit d'ici cinq ans. Une faible variation de la croissance économique ou des taux d'intérêt peut avoir une incidence marquée sur le déficit, même à court terme. Par exemple, une variation d'un pour cent des taux d'intérêt aurait une répercussion de $1.1 milliard sur le déficit de l'an prochain. Ces effets augmentent avec le temps. Il serait vain de viser un «réglage fin» de la politique en fonction d'estimations précises que nous savons incertaines et inévitablement différentes des résultats qui seront effectivement observés. L'important, c'est la crédibilité de notre stratégie à moyen terme. Les Canadiens doivent avoir l'assurance que nous réduirons les déficits et maîtriserons la dette à terme. Les mesures que j'ai annoncées en novembre et aujourd'hui nous assureront que le déficit annuel diminuera de plus de $20 milliards par rapport au niveau où il se serait situé autrement vers la fin de la décennie. Environ 80 pour cent de cette réduction seront obtenus du côté des dépenses. Mais surtout, ces mesures diminueront de $75 milliards la dette projetée au cours de la même période.

Moyennant une conjoncture internationale conforme à des hypothèses économiques raisonnables, ces mesures permettront de ramener le rythme d'augmentation de la dette au taux de croissance de l'économie. Cela constitue une amélioration très appréciable par rapport à la situation à laquelle le gouvernement a été confronté il y a huit mois. Nous nous trouvions alors devant une dette qui aurait continué d'augmenter beaucoup plus vite que l'économie pendant une longue période. Faisant preuve de détermination, nous avons pris des mesures pour inverser cette tendance dangereuse et remettre nos affaires financières sur la voie de la responsabilité.

Dans l'ensemble, je suis persuadé que les mesures proposées aujourd'hui stimuleront la croissance économique et l'emploi à court terme. À moyen terme, elles établiront des fondations solides pour la poursuite de l'expansion économique et de la création d'emplois.

Je dépose les documents dont j'ai fait état précédemment ainsi que d'autres documents connexes, et les Avis de motions des voies et moyens relatifs aux mesures fiscales et tarifaires.

Conclusion

S'il existe un objectif économique qui pour moi compte plus que tout autre, c'est la création d'emplois durables et satisfaisants dont les Canadiens, et en particulier nos jeunes, ont besoin.

Ce budget est axé sur l'emploi.

Si je croyais qu'un déficit plus élevé et une augmentation plus rapide de la dette pouvaient contribuer à créer ces emplois, c'est avec plaisir que j'accroîtrais le déficit pour atteindre cet objectif. Mais cela n'a pas réussi par le passé, et ne réussira pas plus maintenant.

Les problèmes économiques du pays ne sont pas faciles à résoudre. Il nous faut pourtant les régler si nous voulons réussir dans ce monde concurrentiel.

Ne nous faisons pas d'illusions: pour assurer un renouveau économique véritable, il faudra des efforts soutenus et du temps.

Ce budget est réaliste. Il s'attaque à nos problèmes tels qu'ils existent et tels que notre gouvernement les a trouvés en entrant en fonction, en septembre dernier. Lorsque nous avons exposé les problèmes et les divers moyens de les résoudre en novembre, nous n'avons pas cherché à nous illusionner. Nous avons été honnêtes avec les Canadiens. Nous avons accepté notre mandat de changement et avons bien fait savoir que la mise en oeuvre des changements et l'adaptation à ces derniers mettraient à l'épreuve la force et la détermination de tous les Canadiens.

Nous avons promis d'agir, mais pas avant d'avoir consulté à fond les Canadiens, afin d'aboutir aux décisions que je viens de vous présenter.

Les Canadiens nous ont donné sur de nombreux sujets des conseils utiles, dont ce budget a tenu compte.

Nous avons pris des mesures afin de contrôler et de réduire les déficits de manière équilibrée et réfléchie, afin de ne pas nuire au profil actuel de croissance de l'économie. Nous avons cependant agi avec fermeté et détermination car, si nous ne maîtrisons pas notre dette croissante, notre économie ne pourrait produire les emplois satisfaisants dont nous avons besoin.

Nous avons veillé attentivement à équilibrer les mesures de ce budget afin que coûts et avantages soient équitablement répartis. Ce budget présente un certain nombre de mesures et de propositions qui visent à améliorer les programmes sociaux et à rendre le régime fiscal plus équitable.

Les mesures de ce budget reflètent notre confiance dans la population, dans les ressources et l'énergie des citoyens canadiens, dans leur capacité de saisir les possibilités et d'investir dans leur propre avenir. Nous avons présenté des mesures qui encouragent les Canadiens à investir, de leur propre initiative, dans la création d'entreprises nouvelles et dans l'expansion des entreprises existantes.

Ce budget a des effets étendus. Il rompt résolument avec le passé.

Les Canadiens se rendent de mieux en mieux compte des limites imposées à l'action des gouvernements. C'est maintenant le moment de montrer ce que nous pouvons faire – individuellement et collectivement – lorsque les possibilités sont là.

C'est la raison pour laquelle le Programme de renouveau économique présenté en novembre mettait l'accent sur l'établissement de conditions propices à une croissance productive de l'économie au lieu d'essayer d'imposer ou de diriger cette croissance. C'est la raison pour laquelle ce budget souligne la nécessité de récompenser la réussite plutôt que de subventionner l'effort.

C'est de la collaboration de tous que ce pays tire sa force économique. Ce budget s'appuie sur cette force.

Tableau 1

Résumé de l'effet financier des changements discrétionnaires instaurés depuis septembre

	1985-86	1986-87	1990-91
	(milliards de dollars)		
Changements discrétionnaires des recettes fiscales			
Exposé de novembre			
Réduction des recettes	-0.2	-0.2	0.0
Hausse des recettes	0.4	0.6	0.2
Total	0.2	0.4	0.2
Budget de mai			
Réduction des recettes	-1.2	-3.1	-6.0
Hausse des recettes	1.4	4.9	10.1
Total	0.2	1.8	4.1
Ensemble des changements de recettes	**0.4**	**2.2**	**4.3**
Changements discrétionnaires des dépenses[1]			
Exposé de novembre			
Réduction des dépenses	-3.5	-3.2	-4.0
Hausse des dépenses	1.5	0.4	0.5
Total	-2.0	-2.8	-3.5
Budget de mai			
Réductions des dépenses	-2.0	-3.5	-8.2
Hausse des dépenses	0.2	1.0	0.4
Total	-1.8	-2.5	-7.8
Ensemble des changements des dépenses de programmes	-3.8	-5.3	-11.3
Réduction du service de la dette	-0.2	-0.8	-4.5
Ensemble des réductions des dépenses	**-4.0**	**-6.1**	**-15.8**
Ensemble des changements discrétionnaires du déficit	**-4.4**	**-8.3**	**-20**
Effet cumulatif sur la dette fédérale	**-4.4**	**-12.7**	**-75**

[1] Y compris certaines mesures de récupération de coût.

Liste des mesures budgétaires*

I. Encouragement de l'initiative privée

A. Mesures fiscales

1. Impôt sur le revenu des particuliers
   a) Exonération des gains en capital
   b) Fonds de travailleurs
   c) Placements des régimes de pension et autres régimes de revenu de retraite dans des petites entreprises
   d) Retenue d'impôt sur les non-résidents
   e) Prêts à l'habitation

2. Fiscalité de l'énergie
   a) Mise en œuvre de l'Accord sur l'énergie dans l'Ouest
   b) Règles concernant les corporations remplaçantes pour la déduction des dépenses relatives aux ressources
   c) Définition des frais d'exploration au Canada

3. Impôt direct des sociétés
   a) Recherche et développement
   b) Obligations pour la petite entreprise
   c) Crédit d'impôt spécial à l'investissement
   d) Nouvel encouragement fiscal à l'investissement au Cap-Breton
   e) Document d'étude: *Le régime fiscal des sociétés*
   f) Document d'étude: *Un système de transfert des pertes intersociété au Canada*

B. Initiatives en faveur du marché du travail

II. Amélioration de l'efficacité de l'État

A. Amélioration de la gestion de l'État

1. Groupe de travail ministériel chargé de l'examen des programmes
2. Rationalisation et privatisation des sociétés d'État et d'autres investissements fédéraux
3. Pensions des députés et des sénateurs
4. Réductions de coûts attribuables à une meilleure gestion
   a) Réduction des provisions pour inflation
   b) Rationalisation de la fonction publique
   c) Réduction des provisions pour éventualités
   d) Amélioration de la gestion de l'encaisse
   e) Aliénation des immeubles excédentaires
   f) Récupération accrue des coûts

B. Accroissement de l'efficacité des programmes économiques

1. Introduction et résumé des économies
2. Agriculture
3. Énergie
4. Aide et financement des exportations
5. Pêches
6. Soutien de l'industrie
7. Formation
8. Transports
9. Mécanisme de commerce extérieur et de développement
10. Rationalisation des programmes tarifaires spéciaux
11. Participation du secteur privé au financement des exportations

C. Accroissement de l'efficacité des programmes sociaux et culturels

1. Aide à la famille
2. Régimes de retraite
3. Encouragements fiscaux à l'épargne-retraite
4. Aide aux personnes handicapées
5. Aide aux artistes
6. Organismes de charité enregistrés

D. Amélioration de l'équité du régime fiscal

1. Impôt minimum sur les particuliers
2. Crédit d'impôt à l'investissement
3. Abris fiscaux
4. Fractionnement du revenu

E. Amélioration de l'efficacité du régime fiscal

1. Pouvoirs de perquisition et d'exécution du fisc
2. Intérêt sur les paiements et remboursements
3. Retenues à la source
4. Pouvoir d'édicter des règlements rétroactifs
5. Application de la *Loi sur l'accise*
6. Nouvelles dispositions de cotisation et d'appel en matière de taxes de vente
7. Restitution de la taxe excédentaire facturée
8. Dispositions de remboursement de la *Loi sur la taxe d'accise*
9. Enquête et exécution

F. Le processus budgétaire canadien: propositions d'amélioration

III. Rétablissement de l'ordre dans les finances de l'État

A. Réductions de dépenses

1. Modification de l'indexation des transferts aux particuliers
2. Transferts aux provinces

B. Augmentations de recettes

1. Impôt sur le revenu des particuliers
   a) Modification de l'indexation du régime fiscal des particuliers
   b) Surtaxe temporaire sur les particuliers à revenu élevé
   c) Élimination du dégrèvement fédéral
2. Surtaxe temporaire sur les grandes sociétés
3. Impôt temporaire sur le capital des grandes institutions financières
4. Régime enregistré d'épargne-logement (REEL)
5. Taxes sur l'alcool et le tabac
6. Suppression des exemptions de taxe fédérale de vente
7. Hausse du taux de la taxe fédérale de vente
8. Modifications de la taxe touchant les carburants
9. Matériaux de construction préfabriqués

IV. Autres changements fiscaux et tarifaires

A. Changements fiscaux

1. Indemnités dans le nord et indemnités de départs dans les localités isolées
2. Actions garanties
3. Paiements d'impôt par l'entremise des banques
4. Provisions des assureurs-vie
5. Équipement de câblodiffusion
6. Paiements incitatifs et remboursements
7. Cotisations aux comités consultatifs ou paritaires
8. Prix et récompenses
9. Provisions admissibles des banques
10. Déduction relative aux stocks
11. Documentation touristique
12. Taxe de vente sur les vidéo-cassettes préenregistrés
13. Autres modifications de la taxe d'accise

B. Modifications du tarif douanier

V. Incidence des mesures du budget sur les dépenses, les recettes et les déficits

Tableau 1: Résumé de l'effet financier des changements discrétionnaires instaurés depuis septembre

Tableau 2: Ensemble des mesures de réduction des dépenses et de récupération des coûts

Tableau 3: Effet des changements fiscaux du budget sur les recettes fédérales

---

* Ces mesures sont expliquées plus en détail dans les *Documents budgétaires*.